

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

**LE TRAUMATISME POLITIQUE DE LA POPULATION IMMIGRANTE DES
PAYS D'AFRIQUE DES GRANDS LACS, LEUR IMPLICATION ET LEUR PAR-
TICIPATION POLITIQUE AU QUÉBEC**

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAITRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

KUMUYANGE JEAN-CLAUDE

MAI 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je remercie du fond de mon cœur mon directeur de recherche, le professeur Victor Armony, pour ses conseils si généreux, sa patience et surtout son grand soutien. C'est une joie immense de l'avoir eu comme professeur et comme directeur.

De plus, je remercie chaleureusement les psychologues, docteurs Lisa Ndejuru et Haladyn-Dudek d'avoir été des excellentes conseillères et des personnes-ressources pour mes entrevues de recherche.

Je remercie plus particulièrement France Drolet pour son œil aiguisé et son temps si précieux à la relecture de ce mémoire. De plus, je remercie également toutes celles et tous ceux qui m'ont soutenu moralement durant toutes ces années dans cette aventure. À vous, Mireille Tremblay, Myrlande Pierre, Gildas Rwirangira, Kanta Seang, mes mentors, je vous exprime toute ma reconnaissance. À vous, mes frères, Tony, Patrick, Christian, Henri et mes sœurs Henriette, Solange et Béatrice, vous êtes mes sources d'inspiration.

Mes remerciements s'adressent aussi à ma chère grande tante Tate, à ma mère, Kagaju Christine, à mes grandes sœurs, Béatrice Murekezi, Solange Murekezi,, Providence Umurungi et à mes grands frères, Patrice Murekezi et Rutayisire.

Un merci spécial à toi, Eve Torres, ma meilleure amie d'avoir toujours cru en mes capacités. Merci à mon autre moi et amie Diane Gistal, avec qui j'ai eu des millions des discussions passionnantes autant sur le plan social que politique, à mes meilleurs amis Gildas Rwirangira, Ibrahim Baldeh, Patrick Ottou et Maisha Kalonda, vous avez su me remonter le moral dans le moment difficile. Merci à mes ami.e.s Lionel Muligande, Stella Aadjokê et René Tsar pour vos mots d'encouragement. Mes cousins Kizito, Baziga et Benjamin, merci à vous tous pour vos marques d'attention.

De plus, un gros merci à des amis (es) : les Citadins de l'UQAM (soccer) avec qui nous avons passé cinq ans à faire rayonner l'UQAM à travers le Québec, le Canada et les États-Unis, à des proches, des connaissances, d'anciens collègues qui m'ont appuyé durant ce parcours malgré les difficultés en plus de la pandémie COVID-19.

Un grand merci à Lise Arsenaault, récemment à la retraite, pour la pertinence de ses conseils à caractère administratif.

DÉDICACE

À la mémoire des femmes et des hommes
des pays d'Afrique des Grands Lacs et
pour qui l'émigration est loin d'être
un long fleuve tranquille

AVANT-PROPOS

Survivre à l'immigration et avoir du courage pour s'affirmer et s'intégrer dans une nouvelle société est un trajet très éprouvant. Le passé ordonne constamment le présent comme une référence qui s'affirme en révélant bien des douleurs et de la joie. Cette recherche m'a permis de comprendre les impacts de la socialisation politique sur la société et la psychologie d'un groupe des personnes immigrantes qui partagent des réalités politiques similaires.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
DÉDICACE.....	iii
AVANT-PROPOS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DE SCHÉMA.....	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	x
RÉSUMÉ	11
CHAPITRE 1 INTRODUCTION	13
1.1 Présentation	13
1.2 Problématique de recherche	15
1.3 Quelques statistiques sur la population des PAGL au Québec	15
CHAPITRE 2 FACTEURS CONTEXTUELS.....	20
2.1 Facteurs locaux de la participation politique	20
2.1.1 Survol de concepts mobilisés.....	23
2.1.2 Questions de recherche	26
2.1.3 Hypothèses.....	26
CHAPITRE 3 REVUE DE LITTÉRATURE ET CADRE THÉORIQUE.....	28
3.1 Nouvelle société et hiérarchisation de besoins	28
3.1.1 Considérations économiques.....	30
3.2 Considérations individuelles	33
3.2.1 Sécurité et abandon de la survivance	34
3.2.2 Historique de la socialisation politique.....	38
3.2.3 Lien sociologique.....	41
CHAPITRE 4 CADRE THÉORIQUE.....	46
4.1 Concepts	46
4.1.1 Ethnie	46
4.1.2 Habitus	48
4.1.3 Anamnèse des constantes cachées.....	53
4.1.4 Appui à la pensée d’habitus l’anamnèse des constantes cachées	55
4.2 Méthodologie	56
4.2.1 Échantillonnage et population	56

4.2.2	Déroulement	58
4.2.3	Éthique de la démarche préconisée	58
4.3	Méthodologie et approche	59
4.3.1	Approche historique	61
4.3.2	Technique et style qualitatif	64
	CHAPITRE 5 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	65
5.1	Socialisation du pays d'origine	65
5.2	Intégration et implication politique au Québec	72
5.3	Réponses aux hypothèses de recherche	79
5.4	Discussion sociologique	83
	CONCLUSION	88
	ANNEXE A QUESTIONNAIRE	91
	ANNEXE B FORUMAIRE DE CONSENTEMENT	96
	BIBLIOGRAPHIE	100

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 5.1 **Le régime politique en place lors du départ et les violences subies selon chaque pays d'Afrique des Grands Lacs, $n=60$** 66
- Tableau 5.2 **Comparaison entre régimes de pays d'origine, $n=60$** 68
- Tableau 5.3 **Raisond d'émigration, $n=60$** 69
- Tableau 5.4 **Le régime politique de pays d'origine et l'implication sociopolitique au Québec, $n=60$** 70
- Tableau 5.5 **Le temps passé au Québec en lien avec la 1re participation électorale depuis l'arrivée au Québec, $n=60$** 73
- Tableau 5.6 **L'implication sociopolitique des personnes ayant vécu des discriminations en emploi au Québec, $n=47$** 76
- Tableau 5.7 **Importance accordée aux besoins essentiels depuis l'arrivée au Québec, $n=60$** 77

LISTE DES SCHÉMAS

Figure 1.1 **Schéma explicatif**

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

PAGL - Pays d'Afrique des Grands Lacs
R.D. CONGO - République démocratique du Congo

NOTE :

La forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes, les hommes et ceux qui s'identifient autrement. Elle vise simplement à alléger le texte.

RÉSUMÉ

La présente recherche est guidée par l'hypothèse générale à savoir les impacts de la survivance et la manifestation du traumatisme politique chez l'immigrant de l'Afrique des Grands Lacs venu vivre au Canada.

Ainsi, il s'agit de sortir de l'universalisme quant aux raisons à la non-implication et à la non-participation politique au Québec pour ce groupe des personnes. Ainsi, on met en évidence l'histoire, la socialisation politique et les événements qui sont responsables du potentiel traumatisme politique lié à un ensemble des facteurs à la fois sociétaux et liés à son intrinsèque socialisation subjective. Notamment lors de changement de régime politique, qui peut être source du conflit entre la socialisation politique passée et l'implication politique au Québec. Sachant que le système politique québécois est différent de celui de pays des PDGL, alors, n'ayant pas vraiment d'outils d'inclusion politique, ces personnes sont laissées à elles-mêmes avec leur socialisation politique intériorisée depuis leurs pays d'origine.

À l'aide des concepts d'habitus, d'anamnèse des constantes cachées et de stigmates, on développera un argumentaire sociologique et un cadre théorique qui mettront l'architecture de cette socialisation politique et son influence dans l'implication politique au Québec.

Enfin, cette recherche permettra d'éclaircir l'enjeu du traumatisme politique chez une personne issue d'immigration dont le pays d'origine ne n'avait pas le même régime que le Québec. En démontrant la faiblesse d'une volonté d'inclusion politique, le développement du sentiment d'appartenance et l'intégration politique ne peuvent apparaître.

Mots clés : émigration, immigration, communauté culturelle, sociologie historique, social trauma, État néopatrimonial, implication citoyenne, participation politique, violence symbolique.

Mots clés : Implication politique, participation politique, traumatisme, violences politiques, socialisation politique, pays d'origine, régime politique et société d'accueil.

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

1.1 Présentation

Après la victoire du « NON » au référendum de 1995 à 50,58% des suffrages, le premier ministre du Québec Jacques Parizeau a dit dans son discours qu'ils ont été battus « par l'argent et des votes ethniques, essentiellement¹ ». C'est-à-dire que les populations immigrantes auraient entre autres voté « NON ». Pour faire court, cela a sous-entendu que ces populations n'auraient pas voulu la souveraineté et l'indépendance du Québec. Même s'il est très difficile de certifier que cette hypothèse est vraie, elle mérite tout de même une attention particulière d'analyse sous un autre angle. De plus, elle apporte une réflexion au sujet du niveau de socialisation et d'éducation politique des populations immigrantes venant des différents pays dont le régime politique est complètement différent de celui du Québec. En effet, plusieurs études démontrent que les personnes immigrantes s'impliquent moins à la « Participation civique et politique² » que la population native au Québec. Dans une recherche menée par d'Élections Canada, on apprend que « les citoyens naturalisés sont proportionnellement moins nombreux à exercer leur droit de vote que les citoyens nés dans le pays et que les électeurs admissibles appartenant à certains groupes culturels non européens sont moins portés à se prévaloir de leur droit de vote que les membres du groupe culturel majoritaire³. » On peut déjà mentionner que la participation politique et l'implication politique diffèrent selon le régime en place. Par exemple, les gens qui vivent dans un régime démocratique en Occident et ceux qui vivent dans un régime autoritaire en Afrique n'utilisent probablement pas les mêmes formes

¹ BELLEFEUILLE Carol-Ann, (2016), La campagne référendaire de 1995 : un discours racialisé. Récupéré de <https://www.erudit.org/fr/revues/histoire/2016-v33-n2-histoire02889/1038560ar/>

² PAGÉ Michel et SIMARD Carolle, (2016), Participation civique et politique des citoyens issus d'immigration. Récupéré de <https://www.erudit.org/fr/revues/du/2016-v16-du03932/1050948ar.pdf>

³ TOSSUTTI Livianna (2007), *La participation électorale des membres des communautés ethnoculturelles*, https://publications.gc.ca/collections/collection_2008/elections/SE3-71-2007F.pdf

d'implication politique et de participation électorale. Cela fait entre autres choses partie des raisons qui nous ont motivés à comprendre la participation politique des personnes immigrantes des pays d'Afrique des Grands Lacs (PAGL). Nous avons voulu sortir du discours de monsieur Parizeau pour explorer d'autres compréhensions externes, soit celles du pays d'origine.

En appui à cette idée, il est probable que certaines personnes parmi cette population, arrivées au Québec à l'âge adulte, apportent leurs histoires, leur éducation, leur blessure, leur héritage social et politique propre ainsi que bien d'autres souvenirs personnels. Tous ces éléments sont constitutifs de la socialisation politique reçue à l'origine. Alors, nous avons voulu comprendre en quoi ces éléments sont distincts d'une population immigrante à une autre en passant par la population immigrante des PAGL. De plus, ces aspects seront mis en interaction avec le type de régime politique d'origine (démocratique, semi-démocratique, autoritaire et militaire) au moment de quitter. Tous ces différents éléments sont présentés à travers quatre chapitres : le chapitre 1 sera consacré à l'introduction ; le chapitre 2 mettra en lumière les facteurs locaux ; le survol de concepts importants à notre recherche ; les questions de recherche et les hypothèses de recherche. Le chapitre 3 sera composé d'une revue de littérature composée de différentes parties : la considération économique, les considérations individuelles, la notion sur la sécurité et l'abandon de la survivance, l'histoire de la socialisation politique et le lien sociologique; puis, dans le chapitre 4, nous trouverons les concepts suivants : l'ethnie, de l'habitus et de l'anamnèse des constantes cachées. Ces chapitres seront suivis des explications nuanciant la pensée de ces concepts. Puis, nous nous attaquerons à la méthodologie utilisée et à l'échantillonnage. Ensuite, on présentera le déroulement, et l'éthique de la démarche ainsi que l'approche et la technique utilisée.

Le dernier chapitre sera consacré à la présentation des données dans lequel on retrouve la socialisation politique dans les pays d'origine ; l'intégration et l'implication politique au Québec. Après, on finira par les réponses aux hypothèses et une discussion sociologique.

Enfin, nous terminerons par une conclusion dans laquelle nous relèverons le sujet traité, les objectifs de cette étude, sa nature et l'envergure du travail ainsi que les problèmes à résoudre. Nous y trouverons sommairement les méthodes utilisées, la démarche adoptée et les résultats les plus saillants en lien avec le sujet de traité. Nous finirons à présentant des limites, des recommandations et des pistes de recherche.

1.2 Problématique de recherche

Au Québec, la participation politique des personnes immigrantes est plutôt faible comparée à celle des Québécois natifs. Cette réalité est notamment la même chez les personnes d’Afrique subsahariennes. Nous avons donc voulu poser un certain nombre des questions sur leur participation politique, plus précisément sur celles qui viennent des pays d’Afrique des Grands Lacs (PAGL). Il sera en effet l’occasion de comprendre les facteurs spécifiques et les comportements dissimulés derrière l’implication politique ou non de cette population. Rappelons qu’elle fait partie de la minorité ethnique dite « racisée » au Québec. Dans les parties suivantes, nous allons présenter leurs statistiques démographiques et leurs caractéristiques spécifiques depuis leur installation au Québec.

1.3 Quelques statistiques sur la population des PAGL au Québec

La population à l’étude vient de la région d’Afrique Centrale, plus précisément de l’Afrique des Grands Lacs. Cette région est composée de la République Démocratique du Congo (R.D.C), de l’Uganda, du Burundi et du Rwanda. Certaines régions de ces pays sont engagées dans des conflits armés depuis 1994 provoquant ainsi des mouvements migratoires jusqu’à aujourd’hui. Entre 2009 et 2018, plusieurs personnes immigrantes d’Afrique admises au Québec venaient de ces quatre pays avec 84,5% d’individus, soit 3 954⁴ personnes. Plusieurs personnes d’entre elles viennent principalement de la R.D.C aux prises avec des conflits armés depuis 1997.

⁴ Direction de la recherche, de la statistique et de la veille (2020), *Présence et portrait régionaux des personnes immigrantes*. Récupéré de http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence_Regions_2020.pdf,

Le mouvement migratoire important de cette région d’Afrique des Grands Lacs arrivé après 1994 venait massivement du Rwanda à cause du génocide contre les Tutsis du Rwanda. En effet : « La grande majorité des Montréalais d’origine rwandaise est arrivée dans la métropole après le génocide de 1994, un événement traumatique à l’origine d’un vaste mouvement de réfugiés. »⁵. En 2001, soit sept ans après ce triste événement, ce sont 1725 Rwandais qui vivent au Québec, dont 950 à Montréal. Plusieurs sont installés dans les quartiers suivants : Ahuntsic-Cartierville, Côte-des-Neiges et LaSalle. Les immigrants burundais représentaient 6015 personnes selon les données du gouvernement du Québec de juin 2019⁶. Le nombre des femmes était 3070 et tandis que celui des hommes était 2 945. D’après la même source, plusieurs personnes de cette population habitent dans la grande région de Montréal représentant ainsi 33,6% de l’ensemble en 2019. De plus, 96,4% de l’ensemble de cette population parle et comprend très bien le français. C’est-à-dire que la langue n’est probablement pas un obstacle à l’intégration sociale et à l’implication politique.

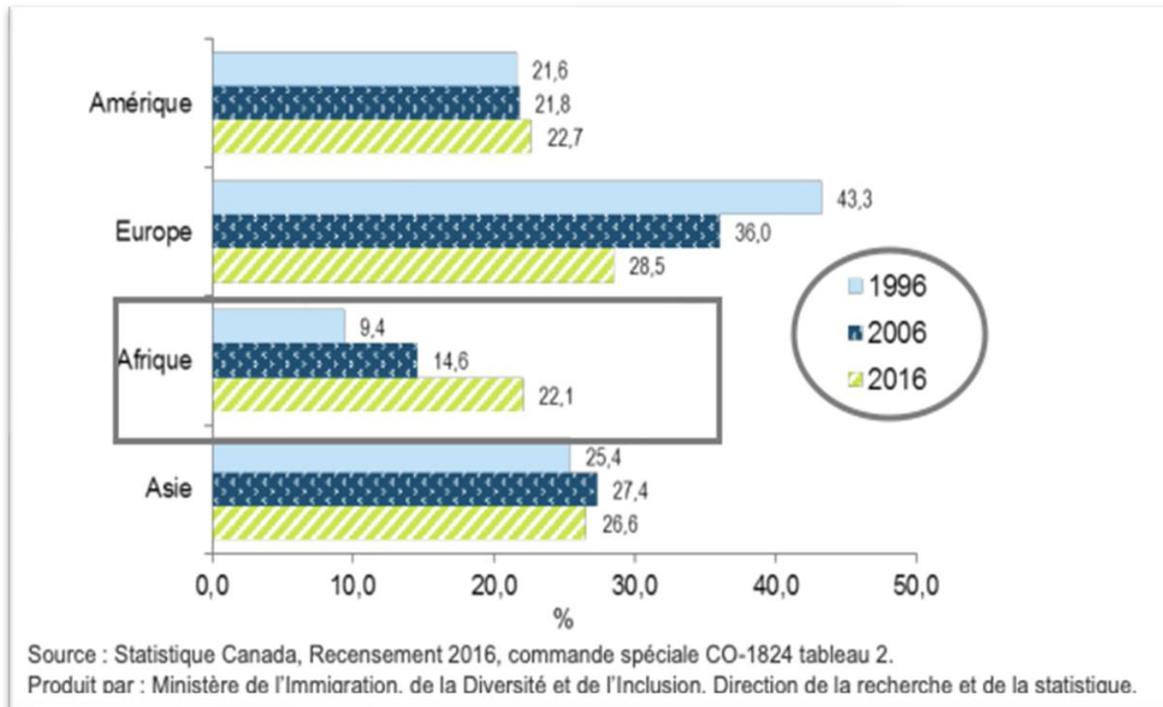
Cependant, en 2020 selon *la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille* mentionnée que dans la période entre 1991 et 2000 le Québec a accueilli 530 immigrants burundais, soit 12,6%. Puis, entre 2001 et 2005, il a accueilli 1075 personnes, soit 25,5% ; entre 2006-2010, il a accueilli 1020 personnes, soit 24,2%. Ensuite, entre 2011-2016, il a accueilli 1535 immigrants, soit 36,4% de toute cette population accueilli en 2019. Cependant, les Burundais arrivés avec le statut de réfugié⁷ représentent 69,1%, ceux arrivés avec un statut d’immigrant économique représentent 17,5% et 9,3% ont été admis avec le statut de regroupement familial de cet ensemble. Selon Statistique Canada de 2016, l’Afrique est en quatrième position du contient de naissance des personnes immigrantes.

⁵Mémoires des Montréalais, (2019), *L’immigration rwandaise à Montréal*. Récupéré de <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/limmigration-rwandaise-montreal>

⁶Ministère de l’Immigration de la Francisation et de l’intégration (2016) *Portrait statistique, Population d’origine ethnique burundaise au Québec*. Récupéré de, http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/2016/STA_Burundaise_Portrait2016.pdf

⁷ Ibid.

Tableau⁸ 1.1 Population immigrée selon le continent de naissance, au Québec, 1996, 2006 et 2016 (en %)⁹



Dans les données préliminaires produites par le *Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration* en partenariat avec la Direction de la recherche et de la statistique montrent que la population immigrée venant de l'Afrique était très importante en 2016 qu'en 2006, soit 22,1 % contre 14,6% et 9,4 % en 1996. De ce fait, on constate qu'il y a une population immigrante venue d'Afrique qui a progressivement augmenté avec le temps à cause de réalités liées entre autres aux conflits armés et à l'instabilité politique dans certains pays. Ces résultats viennent du calcul fait sur l'ensemble des personnes immigrantes venues de ce continent dans une période définie. Pourtant, on dispose peu d'études qui se sont penchées particulièrement sur la participation politique de la population africaine immigrante au Québec.

De façon plus spécifique, le tableau suivant montre plus ou moins les régions exactes d'Afrique d'où viennent les immigrants selon leur statut d'immigration à l'arrivée. On constate alors qu'entre

⁸ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2020-2022), *Recueil de statistiques sur l'immigration au Québec*. Récupéré de http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/BRO_RecueilStat_PlanificationImmigration.pdf

⁹ Ibid.

2009 et 2018, le Québec a accueilli 518 194 personnes immigrantes venues d’Afrique. Le total de la population immigrante venue d’Afrique centrale est 26 971 personnes immigrantes. Sur ce total 6 582 personnes sont arrivées au Québec sous le statut de « réfugié ». C’est la deuxième catégorie qui possède plus des personnes immigrantes de ce continent. La première est celle de l’ « immigration économique » avec 14 541 personnes immigrantes. Notre attention est particulièrement orientée vers l’aspect « réfugié » pour mettre l’importance sur des raisons majeures qui poussent des personnes d’Afrique centrale à immigrer. Cela inclut notamment les personnes immigrantes venues des PAGL.

Tableau¹⁰ 2.1 Population immigrante admise au Québec de 2009 à 2018 et présence en 2020 selon le continent et la région de naissance, par catégorie d’immigration

Continent et région de naissance	Immigration économique			Regroupement familial			Réfugiés et personnes en situation semblable			Autres immigrants			Total		
	Imm. ¹	Prés. ²	%	Imm. ¹	Prés. ²	%	Imm. ¹	Prés. ²	%	Imm. ¹	Prés. ²	%	Imm. ¹	Prés. ²	%
Afrique															
Afrique occidentale	21 483	16 312	75,9	8 172	7 198	88,1	2 429	2 097	86,3	260	230	88,5	32 344	25 837	79,9
Afrique orientale	8 908	6 399	71,8	1 902	1 575	82,8	4 229	3 474	82,1	397	320	80,6	15 436	11 768	76,2
Afrique du Nord	69 640	55 638	79,9	19 886	17 713	89,1	1 416	1 188	83,9	221	198	89,6	91 163	74 737	82,0
Afrique centrale	14 541	11 327	77,9	5 269	4 676	88,7	6 582	5 663	86,0	579	484	83,6	26 971	22 150	82,1
Afrique méridionale	204	104	51,0	134	108	80,6	143	121	84,6	9	7	77,8	490	340	69,4
Total	114 776	89 780	78,2	35 363	31 270	88,4	14 656	12 543	85,6	1 466	1 239	84,5	166 404	134 832	81,0

De puis plus de 20 ans, certains pays d’Afrique des Grands Lacs vivent des violences armées à l’intérieur et l’extérieur des frontières ou les deux. Ces violences provoquent des vagues d’immigration vers les pays voisins et vers d’autres pays comme le Canada. Une partie des résultats de personnes immigrantes des PAGL est incluse dans ceux d’Afrique orientale avec 15 436 immigrants et dans ceux d’Afrique centrale avec 26 971 immigrants. Nous trouvons qu’il est important

¹⁰ Direction de la recherche, de la statistique et de la veille (2020), *Présence et portrait régionaux des personnes*. Récupéré de http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence_Regions_2020.pdf, p30

de faire cette distinction afin d'expliquer géographiquement à quel endroit sont situés les PAGL ainsi que mettre en lumière le nombre de ses ressortissants immigrés au Québec.

D'après ces brèves statistiques, on constate que l'immigration des PAGL mérite d'être étudiée afin de mieux comprendre les facteurs et le processus impliqués dans leur participation politique. Même si les motifs d'émigration peuvent être différents et que leur nombre est inférieur à ce des immigrants d'Afrique Nord, soit 91 163 individus, l'origine de processus de socialisation politique peuvent être relativement différentes.

CHAPITRE 2

FACTEURS CONTEXTUELS

2.1 Facteurs locaux de la participation politique

Ce chapitre exposera certains des facteurs explicatifs impliqués dans la participation politique ou non des répondants à cette étude. Nous savons d'emblée que ces personnes sont nées à l'extérieur du Canada et qu'ils résident actuellement dans ce pays. De plus, ils sont citoyens canadiens depuis au moins 5 ans. Tout d'abord, BACOT Paul définit la participation politique comme un « ensemble des activités, individuelles ou collectives, susceptibles de donner aux gouvernés une influence sur le fonctionnement du système politique »¹¹. À la lumière de cette définition, on constate que le sujet de la participation politique de la population immigrante des PAGL ait été peu ou pas du tout étudié au cours des 20 dernières années. Or, la question de la participation politique des personnes immigrantes est analysée de façon générale et moins de façon individuelle. Pourtant les facteurs émergents sont plus ou moins propres à chaque communauté culturelle. Certaines d'entre elles enferment en son sein une socialisation sociopolitique. Alors, les répondants n'ont probablement pas eu la même socialisation politique ni les mêmes raisons d'émigration et elles n'ont probablement pas vécu non plus sous de mêmes régimes politiques que d'autres personnes immigrantes. En effet, dans le mémoire de Daniel GUERSAN, intitulé *La participation politique des immigrants au Québec, 2013*, on constate que la question de la participation politique des personnes immigrantes au Québec apporte peu d'explications spécifiques parce qu'elle est souvent traitée de manière générale:

¹¹ BACOT Paul (2007), *Philippe Braud, Sociologie politique, compte rendu de lecture*. Récupéré de <https://journals.openedition.org/mots/1076>

Comment expliquer la spécificité de la participation politique des immigrants au Québec, alors qu'elle échappe aux explications usuelles ? Si une multitude de facteurs expliquent bien la participation politique dans un cadre général comme le produit d'une rationalité individuelle, rationalité vers laquelle nos politiques sont orientées, ces facteurs peinent empiriquement à saisir pourquoi les immigrants participent et pourquoi ils évitent certains espaces politiques.¹²

D'après l'élection Québec 2018, les personnes immigrantes affichaient un plus faible taux de participation que le reste de la population aux dernières élections provinciales de 2018. L'autre preuve de cette faible implication est que dans les quatre partis politiques qui siègent à l'Assemblée nationale du Québec, 8 %¹³ de députés sont des minorités visibles, soit 10 sur 125 députés élus. Pourtant, pendant la même élection, les partis politiques ces personnes dans leur équipe de candidats : Québec Solidaire avait 12% de candidats de minorités visibles, la CAQ en avait 9,6%, le Parti québécois avait 7,5 % et finalement le Parti libéral avait 7,2%.¹⁴ Ce qui fait un total de 45 candidats sur 940¹⁵. Même si ces résultats sont généraux, ils nous donnent néanmoins l'image du groupe dont font partie les participants.

On apprend également que sur un taux de participation de 66,45%¹⁶ de la population générale, « Les données du scrutin de 2018 présentées [...] suggèrent que les électeurs nés à l'extérieur du Canada ont participé dans une plus faible proportion que les électeurs nés au Canada. »¹⁷

¹² GUERSAN Daniel (2013), *La participation politique des immigrants au Québec*. Récupéré de <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/9961>

¹³ GERVAIS Lisa-Marie (2018), *LEDEVOIR, Plus de diversité à l'Assemblée nationale*, Récupéré de <https://www.ledevoir.com/societe/538298/elections-plus-de-diversite-mais-pas-encore-assez>

¹⁴ EKWALLA, Cyrille, (2018), *Scope Diversité : 45 candidat.e.s Minorités visibles et racisé.e.s pour l'élection Québec 2018*, Récupéré de <https://neoquebec.com/scope-diversite-45-candidat-e-s-minorites-visibles-et-racise-e-s-pour-lelection-quebec-2018/>

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Élection Québec (2018), *Histoire du taux de participation électorale*, Récupéré de <https://www.electionsquebec.qc.ca/resultats-et-statistiques/historique-du-taux-de-participation-electorale/>

¹⁷ Cahier de recherche électorale et parlementaire, (2018), No 21-Mars 2021, Récupéré de http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/cahier_de_recherche_chaire_democratie_no21.pdf?fbclid=IwAR1kcj35dxixQeoGHVDDII9hKJcQzHS1FPDq894vQAJi2NNgKsdh252lvU

Autrement dit, le fait de naître à l'extérieur du Canada fait partie intégrante des facteurs pouvant expliquer la faible participation à cette élection. De ce fait, la socialisation sociopolitique, primaire et secondaire des immigrants arrivés à l'âge adulte à travers le temps et l'espace pourrait avoir joué un rôle dans leur participation politique compte tenu leurs origines ethniques. Cette réalité peut s'expliquer selon deux niveaux d'analyse. Il y a l'analyse des déterminants individuels (le régime politique d'origine, les violences politiques vécues, le statut d'immigration à l'arrivée et) et l'analyse des déterminants liés à la socialisation contextuelle (le temps passé au Québec, l'implication dans un Parti politique, la première participation aux élections au Québec, la discrimination en emploi et la priorité des besoins essentiels). Ces déterminants viennent du rapport de recherche intitulé *les déterminants individuels de la participation électorale aux élections générales québécoises de 2018* en collaboration entre la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval et son partenaire, Élections Québec¹⁸.

À travers l'influence de ces déterminants et à l'aide de la dimension sociologique du sociologue français Pierre Bourdieu (1930-2002) sur l'intériorisation et la reproduction, nous faisons une première interrogation sur les processus sociocognitifs impliqués dans la socialisation politique quant à l'implication politique des personnes immigrantes au Québec, plus particulièrement chez les répondants à cette étude. De cette façon là, nous explorons l'aspect spécifique et unique qui ne peut pas être socialement partagé avec d'autres populations immigrantes noires au Québec. De ce fait, il serait abrupt de penser qu'au Québec toutes les personnes noires issues des pays différents, ayant différents âges et issues de différentes générations d'arrivée ont eu le même processus cognitif de socialisation politique. Ceux facteurs peuvent influencer la reproduction des pratiques propres liées à l'implication politique de chaque personne immigrante et de chaque groupe ethnique.

D'emblée, nous savons à présent que les personnes immigrantes font partie d'une grande catégorie d'individus ayant plusieurs et différentes nationalités et que tous n'ont pas évolué dans le même climat social et vécu les mêmes expériences politiques. Alors, à lumière de ce dernier paragraphe, les facteurs impliqués dans la participation politique des répondants issus des PAGL peuvent être

¹⁸Cahier de recherche électorale et parlementaire, (2018), No 21-Mars 2021, Récupéré de http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/cahier_de_recherche_chaire_democratie_no21.pdf?fbclid=IwAR1kcj35dxixQeoGHVDDII9hKJcQzHS1FPDq894vQAJi2NNgKsdh252IvU

particulièrement spécifiques en eux à cause du caractère humanitaire différent et qui les violences possibles vécues avant de quitter leur pays d'origine. C'est ce phénomène que ce mémoire s'efforce de comprendre en s'écartant justement des discours universalistes des médias sur la non-participation politique et la faible implication électorale des personnes immigrantes au Québec. Tout d'abord, il est important d'y aller étape par étape en partant du parcours d'immigration à partir de la société d'origine : « les raisons d'émigration, le statut déclaré à l'arrivée, socialisation primaire et secondaire », puis questionner leur interaction avec la société d'accueil « socialisation et intégration politique ». D'après la sociologue Muriel Darmon, la socialisation primaire renvoie aux liens primaires de l'enfance au sein de la famille, tandis que la socialisation secondaire renvoie à ceux plus vastes développés au sein d'institutions sociales¹⁹ d'un pays : académiques, publiques, politiques, etc. Par définition, ces institutions désignent toutes les représentations et manières de penser, d'agir, de sentir que les individus trouvent devant eux et qui s'imposent à eux dans une société donnée. Ainsi, la représentation politique du rôle de citoyen, de ses droits, de ses limites, de son implication civique et d'autres apprentissages qui s'imposent peuvent être des exemples.

Cependant, il ne sera probablement pas possible d'analyser tous ces facteurs en profondeur étant donné les exigences d'un mémoire en sociologie, mais il sera possible d'effectuer un premier survol afin de mieux comprendre leur implication dans la participation et dans l'implication politique des répondants.

2.1.1 Survol de concepts mobilisés

D'emblée, ce mémoire fait appel au concept d'ethnicité qui a été défini entre autres par Stuart Hall (1932-2014) et Max Weber (1864-1920). Il fait appel notamment à celui d'*habitus* et d'*anamnèse des constantes cachées* qui ont été conceptualisés tous deux par Pierre Bourdieu (1930-2002). En effet, d'une part la conceptualisation de l'ethnie par ces deux sociologues nous aidera à explorer

¹⁹ DARMON Muriel, (2018), *Socialisation, Petite histoire d'un manuel*. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2018-1-page-6.htm>

les critères subjectifs propres à la population étudiée et d'autre part, celle de ceux deux derniers nous aidera à schématiser le processus de leur socialisation politique historiquement construite et agissant plus moins comme référence à la fois collective et individuelle en imposant son système de pensée et d'action.²⁰ Ces différents concepts apporteront une compréhension transversale entre le passé et le présent à propos des prédispositions subjectives qui influencent la participation politique des répondants. Alors, nous avons des raisons de croire que ces concepts mettront en lumière du moins avec ces répondants des PAGL leur particularité dans l'implication politique par rapport à d'autres personnes immigrantes au Québec. Puisqu'à l'origine, ils n'ont pas été soumis aux mêmes conditionnements et placés dans les mêmes conditions matérielles d'existence et d'implications politiques que d'autres communautés ethniques dans cette province.

La nouvelle compréhension de la participation politique des répondants que l'on met en évidence se veut holistique puisqu'elle tient en compte de ses dimensions : spatiale, mentale, émotionnelle, familiale, sociale, culturelle et politique. En effet, connaître l'environnement social et politique dans lequel les répondants ont évolué avant leur émigration peut éventuellement aider à comprendre les répertoires collectifs disponibles au moment de la participation politique au Québec. Cependant, plusieurs études démontrent les difficultés de s'intégrer politiquement au Québec, entre autres à cause de la source de leur socialisation politique, soit entre autres celle reçue dans les régimes autoritaires de leurs pays d'origine.

Plusieurs études suggèrent que les immigrants tendent à rencontrer certaines difficultés à s'intégrer à la vie politique de leur communauté d'accueil. Cette situation s'explique notamment par une plus grande précarité sociale et économique ainsi qu'une certaine difficulté à s'adapter aux normes politiques de leur nouvel environnement (Gidengil et Roy, 2016 ; White et al., 2008).²¹

D'après ce qui vient d'être illustré, la société d'origine semble avoir une importante influence socialisatrice qui se garde même dans la société d'accueil. Dans l'approche durkheimienne, la socialisation est un processus par lequel la société transmet à l'individu des apprentissages, des

²⁰ Pierre BOURDIEU, *La domination masculine*, p.79-80

²¹ Cahier de recherche électorale et parlementaire, (2018), No 21-Mars 2021, Récupéré de http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/cahier_de_recherche_chaire_democratie_no21.pdf?fbclid=IwAR1kcj35dxixQeoGHVDDII9hKJcQzHS1FPDq894vQAJi2NNgKsdh252lvU

fonctionnements, des règles et des normes par les jeunes générations renforçant ainsi l'homogénéité de la société. Par le biais de cette illustration, nous traversons sociologiquement quatre variables de façon complémentaire : la participation politique dans la société d'accueil, les raisons qui ont poussé à l'émigration, l'implication citoyenne dans la communauté culturelle au Québec et les possibles blessures vécues sous les régimes autoritaires et militaires. Ensemble, ils peuvent fournir une explication sommaire sur le type de socialisation politique et distinctif aux répondants.

À parti de cette distinction, nous constatons que la variable indépendante de l'ethnie, qu'on nommera « racisée » afin de nous orienter vers une autre forme possible de processus socialisateur impliqué dans les raisons qui poussent à l'implication politique ou non de ces personnes au Québec. Cette appellation est définie ainsi :

Le groupe racisé renvoie aux groupes porteurs d'identité citoyenne et nationale précise, mais cible du racisme. Il est à noter que la Loi sur l'équité en matière d'emploi réfère à la notion de minorité visible, qui désigne « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche (Myrlande Pierre, 2019). « il est bien documenté que l'appartenance à un groupe racisé augmente les risques de marginalisation socioéconomique et politique, voire même susceptible de vivre des discriminations systémiques.²²

C'est-à-dire que les potentielles discriminations vécues, soit en emploi ou ailleurs dans la société peuvent apporter un narratif différent sur la non participation et implication politique au Québec. Étant donné que les répondants ne sont pas à l'abri ces discriminations et de ces possibles résultats, cette étude explorera les différents impacts que peuvent jouer certaines formes de discrimination sur leur implication politique au Québec.

Les personnes immigrantes racisées étant plus « visibles », elles pourraient ressentir davantage la fermeture de la population locale que les autres personnes immigrantes (Maxwell, 2009). ([...]) La vérification empirique de cette prédiction permettra à ce mémoire de contribuer à la compréhension des défis auxquels font face les immigrants racisés. » (Antoine Bilodeau, 2019, p. 3).²³

²² PIERRE Myrlande, (2019), *Politiques sociales, Les Noirs du Canada : Éradiquer le racisme structurel*. Récupéré de https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/march-2019/les-noirs-du-canada-eradiquer-le-racisme-structurel/?fbclid=IwAR3r3a5poCsiJqj5RX3JOhGgii6ZZE2i0j5olw0NGIMYzhEP_tqW4iZhzkw

²³ BILODEAU Antoine, chercheur principal (2018), *Rapport de recherche, programme actions concertées*. Récupéré de https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/04/a.bilodeau_participation-immigr-qc_rapport.pdf

Cette vérification ouvre une nouvelle perspective d'analyse pour comprendre les conséquences des discriminations sur l'intégration et l'implication politique des personnes immigrantes racisées. Cela fait partie de questions qui nous ont menés à formuler les trois grandes prochaines questions de recherche.

2.1.2 Questions de recherche

- La population immigrante des PAGL ayant vécu des violences politiques participe-t-elle à la vie politique au Québec ?
- Dans quelle mesure l'héritage de la socialisation politique d'origine influence-t-il la participation politique au Québec de la population immigrante issue des PAGL au Québec ?
- Dans quelle mesure les différentes discriminations vécues au Québec peuvent-elles influencer la participation politique de la population immigrante des PAGL ?

2.1.3 Hypothèses

Hypothèse 1 : Les membres de la population immigrante des PAGL ont été confrontés aux violences politiques sous les régimes militaires et autoritaires de leur pays d'origine avant d'arriver au Québec.

Hypothèse 2: La socialisation politique reçue sous les régimes militaires et autoritaires de pays d'origine joue un rôle déterminant quand il est temps de s'impliquer dans un parti politique au Québec pour cette population.

Hypothèse 3: Au sein de la population immigrante des PAGL, les personnes ayant un certain type de statuts à l'arrivée (réfugié, parrainage familial et économique) ont participé à la première élection plutôt de façon progressive que d'autres peu importe l'année électorale depuis leur arrivée au Québec

Hypothèse 4 : Les discriminations systémiques vécues en emploi ont un lien avec les différentes implications sociopolitiques : la participation dans le syndicat, l'appui financier à un parti politique, la participation aux différentes manifestations, l'implication dans les groupes communautaires et la participation dans des mouvements citoyens pour la justice sociale.

CHAPITRE 3

REVUE DE LITTÉRATURE ET CADRE THÉORIQUE

Ce troisième chapitre sera consacré à la revue de littérature. Nous allons aborder les aspects fondamentaux basés essentiellement sur deux critères complémentaires, soient le contexte de l'émigration de la population des PAGL et leur intégration sociopolitique au Québec. Les parties seront divisées de façon suivante : nouvelle société et hiérarchisation de besoins, considérations économiques, considérations individuelles et sécurité et abandon de la survivance ainsi que l'historique de la socialisation politique.

3.1 Nouvelle société et hiérarchisation de besoins

L'émigration de la population des pays d'Afrique subsahariens vers le Canada est causée entre autres par des raisons humanitaires et bien d'autres. Certaines personnes immigrantes au Québec viennent de cette partie d'Afrique, appelée aussi le sud en comparaison des pays du nord comme le Canada par exemple: « pays du Nord sont généralement considérés comme plus industrialisés et économiquement plus riches ; alors que les pays appartenant au Sud sont généralement considérés comme moins développés économiquement et plus appauvris. »²⁴ À cette pauvreté s'ajoutent des conflits armés que connaissent certains pays et leurs ressortissants notamment ceux de la région d'Afrique des Grands Lacs²⁵. Ce qui déclenche l'immigration des milliers de personnes à la recherche de la paix et la sécurité. Il y a une partie d'immigration qui se rend au Québec. Non

²⁴ RAICHE Daniel (2008), *Nord-Sud, pays pauvres et pays riches : Comment se retrouver dans tout ças ?* Récupéré de <https://cyclonordsud.org/trousse-fiche/nord-sud-pays-pauvres-pays-riches-se-retrouver-ca/?pdf=7856>

²⁵ DUCHEMIN, Éric, Dir, 2013, *Vers une bonne gouvernance des ressources naturelles collectives dans la région des Grands Lacs africaines*, p.27

seulement ces personnes immigrantes des PAGL arrivent avec ces différences, elle doit intégrer de nouveaux apprentissages sociaux et culturels de leur nouvelle société.

En plus de ces deux facteurs à l'intégration, les populations immigrantes venues de cette région sont confrontées aux multiples défis socioculturels et à un système politique différent de ceux qu'elles ont connus dans pays d'origine. Ces défis sont accompagnés par le désir de satisfaire les besoins essentiels de la Pyramide de Maslow en suivant relativement une logique propre à leur réalité. Ces besoins sont : « (1) besoins physiologiques (2) besoins de sécurité (3) besoins d'amour (de rapports sociaux, d'affection, d'appartenance à un groupe) (4) besoins d'estime (de reconnaissance) (5) besoins de réalisation de soi ou d'actualisation de soi (de progresser, de se développer, de s'épanouir). La motivation à assouvir un type de besoin se prolonge tant que l'individu n'est pas parvenu à le satisfaire. Lorsqu'il arrive à ses fins, il trouve comme nouvelle motivation le désir de satisfaire une nouvelle classe de besoins, et ainsi de suite jusqu'au cinquième niveau de la hiérarchie, celui du besoin de réalisation de soi. » (Maslow, 1943, p. 5)²⁶. Le plan de la hiérarchisation de ces besoins suit en grande partie un ordonnancement prioritaire subjectif.

Quand un être humain se retrouve dans un besoin vital – manger ou boire –, il n'a pas d'autre attente, pas d'autre rêve. Il ne peut pas penser à l'estime de soi ou rêver d'être la meilleure version de lui-même : le besoin dominant est de manger et de boire ([...]) Une fois le besoin assouvi, une personne est alors motivée à atteindre la prochaine catégorie de besoin. Une fois atteint, ce but disparaît et l'on cherche notre prochain palier de motivation. Et ainsi de suite. Comme le concluait Maslow, L'Homme est un animal déchirant.²⁷

En effet, pour certaines personnes immigrantes des PAGL, cette hiérarchisation devient une nécessité de survie causée par le contexte de départ et les raisons qui les poussent à quitter leur pays d'origine. Par exemple, le fait d'avoir vécu dans un environnement instable politiquement et des conflits armés fréquemment peut pousser certaines d'entre elles à rechercher d'abord la stabilité et la sécurité une fois arrivée au Québec. C'est-à-dire que le besoin d'appartenir à un groupe

²⁶ ROUSSEL, Patrice (2001), *La motivation au travail - concept et théories*. Récupéré de http://alain.battandier.free.fr/IMG/pdf/lirhe_note_326-00.pdf

²⁷ NAMOURIC, Gaëtan (2021), *Besoins et motivations : Une nouvelle pyramide de Maslow*, <https://www.revuegestion.ca/besoins-et-motivations-une-nouvelle-pyramide-de-maslow>

notamment à un parti politique peut prendre moins d'importance sur le moment. Ce qui peut engendrer probablement une participation politique tardive ou aucune. Parce qu'il y a de besoins qui doivent passer avant d'autres.

De plus, étant confrontées à la réalité politique et économique de leur nouvelle société d'accueil, certaines de ces personnes immigrantes doivent probablement satisfaire les besoins fondamentaux indispensables à la survie (se loger, boire, manger, etc.) avant ceux de la participation politique.

3.1.1 Considérations économiques

Au Québec, la question de la participation politique des personnes immigrantes est très largement documentée, autant en milieu académique que journalistique et politique. Par contre, on retrouve peu ou pas de la documentation sur la participation politique de la population immigrante de pays d'Afrique des Grands Lacs au Québec. Par contre, nous savons qu'il y a des chercheurs qui ont étudié cette question de façon générale et transversale en mettant en lien différents critères notamment l'immigration et l'économie. Ce sont ces deux points que nous allons tenter de comprendre.

De ce fait, Michèle Vatz Laaroussi professeure titulaire à l'École de travail social à l'Université de Sherbrooke a étudié la question de la participation politique des populations immigrantes au Québec. Ses intérêts de recherche sont essentiellement : l'immigration en dehors des métropoles : les questions de mobilité et de rétention ; les réseaux transnationaux et immigrations et l'analyse des politiques municipales de gestion de la diversité en milieu semi-urbain et rural. D'après elle, les personnes immigrantes s'impliquent davantage dans des activités à caractère économique plutôt qu'à caractère politique quand elles arrivent au Québec puisqu'elles sont contraintes à devoir recommencer une nouvelle vie dans une nouvelle culture : « [...] la participation est plus présente au niveau du marché du travail et au niveau de la consommation qu'au niveau politique et institutionnel. »²⁸ C'est-à-dire que ces personnes doivent d'abord combler les besoins premiers, trouver un

²⁸ PECINI Arthur, (2012) Colloque sur la participation des immigrants et des minorités ethnoculturelles. Récupéré de <http://labrri.net/la-participation-des-immigrants-et-des-minorites-ethnoculturelles-compte-rendu/>

emploi pour pouvoir se nourrir, se loger, etc. Donc, elles mettent toute leur énergie à trouver une source financière pour la personne elle-même et pour toute la famille si elle a immigré avec celle-ci. Donc, la recherche d'une participation et implication politique est nulle. Elle n'est pas la seule à avoir constaté ce fait.

En effet, il y a Denise Helly, professeure à l'Institut national de recherche scientifique (INRS) qui s'est penchée notamment sur le sujet. Ses sujets de recherche se concentrent entre autres sur : la citoyenneté, les minorités ethniques, les politiques de pluralisme culturel, le multiculturalisme canadien, les politiques d'immigration en Europe et Amérique du Nord ainsi que la liberté d'expression. Elle apporte une plus-value à la compréhension de l'impasse de la participation politique chez les personnes immigrantes ainsi que chez les minorités ethnoculturelles. Elle dit que la participation citoyenne de ces personnes à la vie active de leur société d'accueil possède avant tout un caractère économique puis un caractère social :

([...]) La notion de la participation est polysémique, pouvant être compris au niveau de l'insertion au marché du travail ([...]) l'accent est mis sur la participation à la vie sociale, à la vie associative et aux réseaux sociaux. ([Tandis que]), le rôle de l'État est de garantir l'accès à l'égalité, la reconnaissance et la visibilité des immigrants.²⁹

D'après Helly, on constate que la participation chez les personnes immigrantes minorités culturelles peut prendre plusieurs formes entre autres celle d'insertion sociale. En effet, le marché du travail en est une privilégiée par ces personnes au Québec. Ainsi, cela peut être causé par le fait d'arrivée dans un nouveau pays, sans emploi, sans revenu d'une activité économique et sans un moyen de satisfaire les besoins fondamentaux. Donc, faire ce choix peut d'implication dépendre en grande partie des conditions socioéconomiques de ce type de population immigrante.

De plus, selon, Sébastien Arcand, professeur aux HÉC de Montréal, dont les intérêts de recherche sont entre autres orientés vers l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes et issues de l'immigration, la participation politique est un processus individuel. De ce fait, il pose un regard nuancé sur l'intégration économique, la participation et l'engagement politique des personnes issues d'immigration en différenciant l'aspect individuel et collectif.

²⁹ Ibid.

La participation politique fait référence à une échelle individuelle et la notion d'intégration serait plus collectiviste. Son hypothèse est qu'il faut porter un regard sur comment les individus vivent leur propre intégration économique, ainsi que regarder la participation politique de façon contextuelle et moins limitée par les modes d'insertion économique, sociale et culturelle.³⁰

Comme l'a aussi mentionné précédemment la sociologue Helly, le professeur Arcand renrichit notamment sur le fait que l'insertion socioéconomique prime sur la participation politique chez certaines personnes immigrantes. De plus, il dit notamment que cette participation est un processus individuel, tandis que l'intégration sociale s'inscrirait dans un processus collectif. C'est-à-dire dans un processus plus large dans lequel la société d'accueil prend aussi part pour inclure les personnes issues d'immigration.

Le critère économique semble être l'un des meilleurs leviers pour l'insertion sociale au Québec, mais il arrive parfois que, même en occupant un emploi, les personnes immigrantes restent réfractaires à la participation politique au Québec, et ce, en raison des facteurs individuels.

En effet, Valérie Amiraux, actuellement vice-rectrice aux partenariats communautaires et internationaux à la Faculté des arts et des sciences et professeure titulaire au Département de sociologie à l'Université de Montréal, dont les recherches portent essentiellement sur la place des citoyens croyants dans les démocraties libérales (Union européenne et Québec), disent que la participation politique est une forme de socialisation et d'intégration individuelle. Pour elle, cela est donc un déterminant social d'intégration sociopolitique. Donc, elle vient appuyer les sociologues précédents en disant que la participation et l'implication politique des personnes immigrantes s'ajoutent aux différentes formes d'insertion sociale pareillement à celle sur le marché du travail.³¹ Donc, pour elle la participation politique résulte d'un processus d'insertion et de socialisation individuelle chez les personnes issues d'immigration.

³⁰. PECINI Arthur, (2012) Colloque sur la participation des immigrants et des minorités ethnoculturelles. Récupéré de <http://labrri.net/la-participation-des-immigrants-et-des-minorites-ethnoculturelles-compte-rendu/>

³¹. PECINI Arthur, (2012) Colloque sur la participation des immigrants et des minorités ethnoculturelles. Récupéré de <http://labrri.net/la-participation-des-immigrants-et-des-minorites-ethnoculturelles-compte-rendu/>

3.2 Considérations individuelles

Par ailleurs, la dimension subjective de la participation politique chez certaines populations immigrantes dépend de la socialisation politique vécue dans le pays d'origine. Cette expérience peut prendre plusieurs formes. Par exemple, chez des populations qui immigreront après avoir vécu de mauvaises expériences politiques (tortures, persécution, violence armée, génocide, etc.) dans leurs pays d'origine, il est possible que ces expériences soient les fondements de leur socialisation politique et se conservent toute la vie ou pas.

Selon le livre intitulé *Politique du stigmaté, Pouvoir, liberté dans la Modernité avancée* (2016) de Wendy Brown, théoricienne de la politique américaine et professeure de sciences politiques à l'université de Californie à Berkeley et à l'Institute for Advanced Study de Princeton, NJ, l'expérience douloureuse de la politique moderne dans un régime politique disciplinaire peut laisser des blessures et des vulnérabilités chez les individus. De plus, elle développe un argumentaire à propos de la domination disciplinaire causant un traumatisme chez les populations qui subissent cette domination. Ainsi, en appui des travaux de Michel Foucault sur le pouvoir disciplinaire, elle met de l'avant la notion du *stigmaté* comme reflet de la blessure causée par les traumatismes engendrés par la violence d'un pouvoir politique. Toujours dans cette même notion du *stigmaté*, elle souligne également que le sens de la blessure réinterroge l'identité individuelle et politique quand celle-ci se trouve aux prises avec de nouvelles réalités. Cela peut probablement s'observer chez certaines personnes immigrantes des PAGL chez qui l'identité politique intériorisée, potentiellement (blessée) et forgée par la réalité du pays d'origine peut réinterroger la blessure de cette identité politique une fois l'individu placé devant la réalité politique d'un autre pays ou une autre société.

Dans le cas de certaines personnes immigrantes ayant vécu des traumatismes et des conflits armés et de ce fait obligées à émigrer pour s'installer dans un autre pays, cette notion du *stigmaté* peut s'appliquer à elles parce qu'elles sont confrontées à un nouvel environnement ainsi qu'à une nouvelle réalité politique. Donc, une fois que ces personnes sont confrontées à la participation politique dans la société d'accueil, le *stigmaté* intériorisé peut agir comme référent subjectif.

3.2.1 Sécurité et abandon de la survivance

L'immigration de la population des pays d'Afrique des Grands Lacs au Québec remonte environ aux années 1950.

Des années 1930 aux années 1950, de nombreux articles de journaux relatent par exemple des histoires d'hommes d'Église canadienne-française partis dans des missions au Rwanda, Burundi et au Zaïre [(République démocratique du Congo aujourd'hui)] encore colonies belges à l'époque.³²

Cependant, la plus grande proportion de personnes immigrantes de ces pays est arrivée au Québec entre 1990 et 2000³³. D'après les statistiques du ministère de *l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration*, au sujet des personnes immigrantes venant du continent africain et admises au Québec entre 2009 et 2020, on constate que la catégorie d'immigration la plus admise est celle de « réfugiés et personnes en situation semblable » avec 45 %. Elles viennent de la région de l'Afrique centrale incluant notamment celles des PAGL. Ce qui représente un total de 6582 sur 14 656 personnes de l'ensemble de 5 régions d'Afrique. Les résultats des autres régions sont : Afrique occidentale 17%, Afrique orientale 29%, Afrique du Nord 9% et Afrique méridionale 1%).³⁴ Ces informations nous démontrent que les personnes immigrantes des PAGL quittent aussi leur pays d'origine pour des raisons humanitaires, elles arrivent en tant que réfugiées.

Pour certaines personnes immigrantes issues des PAGL l'intégration sociale au Québec relève d'un parcours du combattant, puisqu'ils ne partagent pas les mêmes visions sociales, ni les mêmes héritages culturels et ni une même structure sociopolitique. Alors, ces personnes arrivent au Québec avec leurs propres legs sociaux et culturels qu'elles doivent arrimer avec ceux de celui-ci. Pour certaines de ces personnes, le fait de quitter la société d'origine à l'âge adulte et de devoir s'intégrer à une nouvelle pourrait être vécu comme un choc. D'après le livre *Le Traumatisme, engagement et*

³² PARÉ Olivier (2019), L'immigration rwandaise à Montréal, Récupéré de <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/limmigration-rwandaise-montreal#>:

³³ Ibid.

³⁴ Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, (2018) Présence et portrait régionaux des personnes immigrantes. Récupéré de http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence_Regions_2020.pdf. P30

*créativité du thérapeute*³⁵ pour une personne immigrante, quitter son pays d'origine et de devoir s'intégrer à une nouvelle complètement différente, peut être angoissant et ainsi provoquer un « traumatisme cumulatif »³⁶. C'est-à-dire, d'une part vivre une réaction psychologique déclenchée par l'abandon de l'environnement sociopolitique d'origine et d'autre part le fait d'avoir vécu des violences dans cet environnement. Donc, ce traumatisme est lié aux événements vécus dans les pays d'origine chez les personnes immigrantes : « Les « migrants [...] pour la plupart soumit à un trauma cumulatif : ils avaient été violemment arrachés à l'environnement initial de leur existence dans le monde ; ils avaient survécu. »³⁷ De ce fait, le trauma cumulatif a probablement un lien intime avec les événements qui poussent certaines personnes immigrantes des PAGL à l'émigration.

Cependant, il n'est pas impossible que certaines de ces personnes immigrées qui ont été admises sous le statut de *réfugié* aient vécu ce type de trauma puisqu'ils arrivent après avoir vécu une douloureuse expérience et maintenant d'avoir le stress de devoir s'intégrer et de s'impliquer à un nouveau pays d'accueil. Certains appellent cela « Un choc culturel ». Pour le professeur de sociologie Jeffrey C. Alexander, il s'agit du « Cultural trauma : A social theory ». Ce dernier enseigne à l'Université de Yale et il est notamment codirecteur du Centre de sociologie culturelle (CCS) dans la même école. Ses intérêts sont essentiellement orientés vers les domaines de la théorie, de la culture et de la politique. Selon lui, ce concept révèle que l'intégration peut dépendre entre autres du type et du niveau du trauma vécus dans le pays d'origine et la disponibilité des outils de résilience en place dans les pays d'accueil. Par exemple, certaines personnes immigrantes issues du Burundi, du Rwanda, et du Congo qui ont été admis comme réfugiées depuis 1990, peuvent avoir vécu des persécutions, des guerres de pouvoir et des génocides avant d'arriver au Québec. Ces traumatismes peuvent se conserver même dans leur pays d'accueil puisqu'ils ont fait partie d'un long processus de socialisation culturelle, sociale et politique de l'individu.

³⁵ Laurent TIGRANE TOVMASSIAN et Karl-Leo ACHWERING Dir., *Le traumatisme, Engagement et créativité du thérapeute*, p. 154

³⁶ Ibid. p.147

³⁷ Ibid. p.147

De plus, ce sociologue mentionne que l'introduction de ce concept empirique « cultural trauma » en sociologie apporte une nouvelle façon de comprendre la relation entre les événements effrayants du passé, leur structure, leur perception et leur impact sur l'avenir de l'individu. Comme on vient de le constater dans le paragraphe précédent, ce concept apporte un éclairage sur la responsabilité sociale des actions politiques notamment sur une personne immigrante:

Cultural trauma occurs when members of a collectivity feel they have been subjected to a horrendous event that leaves indelible marks upon their group consciousness, marking their memories forever and changing their future identity in fundamental and irrevocable ways. [...] But this new scientific concept also illuminates an emerging domain of social responsibility and political action. It is by constructing cultural traumas that social groups, national societies, and sometimes even entire civilization not only cognitively identify the existence and source of human suffering but may also take on board some significant responsibility for it.³⁸

Ce concept de « cultural trauma » oriente entre autres notre compréhension vers de potentielles expériences traumatiques vécues par la population immigrante des PAGL vivant au Québec. Pour les personnes immigrantes qui ont vécu des guerres et des violences armées ou autres dans leur pays d'origine, ce traumatisme peut faire partie de leur identité et peut aussi être partagé collectivement.³⁹

De ce fait, de la même manière que peut se construire ce type de traumatisme, celui associé à la socialisation du vécu politique peut probablement emprunter la même trajectoire chez certaines populations immigrantes au Québec. C'est-à-dire que le « traumatisme politique » peut survenir lorsque les personnes immigrantes ont le sentiment d'avoir été confrontées aux conflits politiques et d'agressions armées qui ont laissé des traces ineffaçables dans leur conscience, marquant à jamais leur mémoire et ainsi modifiant leur rapport à la participation et à l'implication politique future de manière radicale et définitive dans la société d'accueil. Ce qui peut occasionner un comportement ou une attitude stéréotypée au moment de la participation politique des personnes immigrantes des PAGL par exemple. De plus, selon Alexander, il est possible que le lien entre les agressions politiques vécues dans le pays d'origine et la représentation de la participation politique au Québec soit un processus traumatisant : « The gap between event and representation can be

³⁸ ALEXANDER, Jeffrey C., 2012, *Trauma, a social theory*, p. 6

³⁹ ALEXANDER, Jeffrey C., 2012, *Trauma, a social theory*, p. 15

conceived as the trauma process. ». ⁴⁰ C'est donc à travers le traitement des données que nous essayerons de comprendre le processus de ce phénomène en apportant plus d'exemples.

D'après le livre, *Le traumatisme, Engagement et créativité du thérapeute*, dir. par TVMASSIAN, Laurent et SCHWERIN, Karl-Leo, le traumatisme politique peut apparaître comme regroupant à la fois plusieurs conflits politiques vécus dans les pays d'origine et comme une représentation de ces conflits par un individu ou une collectivité dans le pays d'accueil. Ainsi, ce traumatisme politique peut rester vivant s'il n'y a pas un processus d'accompagnement favorisant l'implication politique notamment pour les personnes qui ont vécu des violences politiques : des violences corporelles, de l'emprisonnement, de la torture, etc. Ces deux personnes ajoutent que : « Cette souffrance est de nature politique – et non pas seulement causée par la violence politique –, elle est celle de celui qui n'est inscrit nulle part, qui ne se sent plus soutenu par sa culture et qui est rejeté par la terre d'accueil, ce qui l'empêche de (re)prendre place dans le monde commun. » ⁴¹. À ceci s'ajoute une autre explication qui illustre le processus du traumatisme politique chez certaines populations immigrantes.

C'est seulement dans la mesure où des instances possiblement démocratiques de ce pays offrent une médiation entre leur monde interne meurtri et la collectivité politico-culturelle de leur environnement qu'elles constituent un étayage qui leur permet de se distancer avec l'expérience dévastatrice pour pouvoir prendre en charge, inscrire et transmettre leur histoire propre. ⁴²

À la lumière de cette citation, on comprend que le « pays d'accueil » peut exercer justement une fonction thérapeutique. ⁴³ Compte tenu de l'ensemble d'informations que nous possédons à ce stade-ci, comprendre le possible traumatisme politique des personnes immigrantes des PAGL passe par l'identification holistique de leur socialisation politique d'origine et son impact sur celle du Québec. C'est notamment à l'aide de ces lectures que nous allons tenter de mettre en lumière

⁴⁰ ALEXANDER, Jeffrey C., 2012, *Trauma, a social theory*, p. 15- p.16

⁴¹ Laurent TIGRANE TOVMASSIAN et Karl-Leo ACHWERING Dir., *Le traumatisme, Engagement et créativité du thérapeute*, p. 154

⁴² Laurent TIGRANE TOVMASSIAN et Karl-Leo ACHWERING Dir., *Le traumatisme, Engagement et créativité du thérapeute*, p. 154

⁴³ Laurent TIGRANE TOVMASSIAN et Karl-Leo ACHWERING Dir., *Le traumatisme, Engagement et créativité du thérapeute*, p. 149

l'impact des événements politiques vécus comme socialisateurs dans les pays d'émigration sur l'implication et la participation politique dans la société d'accueil pour ces personnes.

3.2.2 Historique de la socialisation politique

À présent nous allons tenter de comprendre la participation politique des personnes immigrantes de la première génération des PAGL en essayant de comprendre tout d'abord les processus historiques de socialisation politiques à l'origine. Ainsi, avant la colonisation, les PAGL avaient comme type de domination : la domination traditionnelle basée sur les valeurs coutumières. Cette domination était fondée sur le caractère sacré des traditions, qui légitimaient l'action de ceux qui dominaient sur des terres. Après, on obéissait aux ordres de la personne détentrice du pouvoir, puisqu'elle était choisie traditionnellement, sans élection, sans débat et sans délibération. Selon Max Weber :

On obéit à la personne en vertu d'une dignité qui lui est propre et qui est sacralisée par l'origine et la tradition : par piété. Le contenu des ordres donnés est lié par la tradition, une violation irrespectueuse de cette dernière par le maître mettrait en danger la légitimité même de sa propre domination qui ne repose que sur le caractère sacré de cette tradition. [...] sa domination se décompose donc en un domaine strictement lié par la tradition, et en un autre, où l'arbitraire et l'octroi de grâces sont libres ; dans ce second domaine, le maître gouverne comme il lui plaît, en fonction de ses sympathies, de ses antipathies, et particulièrement aussi en fonction de points de vue purement personnels susceptibles d'être influencés par des complaisances à l'égard de sa personne.⁴⁴

Pourtant, l'arrivée du changement de mode de domination imposé par les pays colonisateurs a été vécue de façon coloniale et brutale, sans aucune consultation publique et sans aucune possibilité de contestation de la part du peuple colonisé. Il fallait rester passif et obéir comme on le faisait traditionnellement. Les grands concepts comme ceux de la démocratie et de la participation citoyenne n'avaient jamais été fait l'objet de l'exercice pendant la domination traditionnelle. Même

⁴⁴ WEBER Max (2014) Vol.5, *Les trois types de la domination légitime (Traduction d'Elisabeth Kauffmann)*. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2014-3-page-291.htm>

lors de la mise sous tutelle⁴⁵ des PAGL, les peuples n'ont jamais eu à se soumettre aux élections démocratiques comme telles qu'on les connaît au Québec ni à s'exprimer sur la volonté de changer ou non de modèle de domination. Par conséquent, ces changements radicaux entre le mode de domination et la soumission du peuple ont eu des conséquences sur les régimes politiques en place et sur la participation politique. En effet, après les indépendances dans les années 1960, ces pays se sont construits en régime parlementaire correspondant à leur propre dynamique sociale. Leurs populations se sont accommodées de ce régime politique et social sans vraiment bénéficier de la démocratie que connaissent les pays colonisateurs :

Bien que l'État colonial ait été à l'origine un fief personnel, au fil des années sa domination a été de plus en plus bureaucratisée. L'hégémonie de l'État a été maintenue à travers une bureaucratie européenne, socialement distante, paternaliste, mais impersonnelle. Les agents de l'administration disposaient de larges pouvoirs discrétionnaires [...], mais le pouvoir colonial était hautement institutionnalisé, et opérait par le biais d'une matrice dense de loi et règlements. Alors, cette imposition du pouvoir parlementaire basée sur l'autonomie politique d'un État centralisé était une forme de violence symbolique légitimée par la domination coloniale d'un côté et de l'autre côté par le pouvoir en place à cette époque-là. Ainsi, petit à petit, cette domination s'est successivement transformée en gouvernements « néopatrimoniaux ».⁴⁶

Autrement dit, comprendre l'État néopatrimonial des PAGL lors du départ des personnes immigrantes aide à avoir une compréhension globale sur l'héritage de leur expérience dans la participation politique aujourd'hui. Donc, on peut appréhender notamment la participation politique de la population immigrante des PAGL au Québec par la compréhension sociologique du système politique dans lequel cette population a évolué avant d'émigrer et son impact. On doit néanmoins souligner que plusieurs pays d'Afrique subsaharienne ont été qualifiés comme étant « des états néopatrimoniaux »⁴⁷ après les indépendances jusqu'à aujourd'hui.

Ces États sont caractérisés par le présidentielisme, dans lequel les règles formelles et informelles placent un homme – généralement le président – au-dessus des lois et en dehors du système de contre-pouvoir qui limite les exécutifs dans les anciennes démocraties. Deuxièmement, ils reposent sur un clientélisme systématique de la part du président et de son entourage afin d'entretenir le *statu quo* et d'assurer la stabilité politique. Troisièmement, les

⁴⁵ Nations Unies (Histoire) *Les Nations Unies et la décolonisation. Liste des anciens territoires sous tutelle et territoires non autonomes*. Récupéré de <https://www.un.org/dppa/decolonization/fr/history/former-trust-and-nsgts>

⁴⁶ BACH, Daniel C., GAZIBO Mamoudou, 2011, L'État néopatrimonial, Genèse et trajectoires contemporaines, p.40

⁴⁷ BACH, Daniel C., GAZIBO Mamoudou, 2011, L'État néopatrimonial, Genèse et trajectoires contemporaines, p.155

régimes néopatrimoniaux dépendent de la fiscalité d'un État moderne pour disposer des ressources pouvant être distribuées selon une logique clientéliste [...] Les mêmes auteurs identifient ainsi au début des années 1980 quelque quarante États africains où les éléments constitutifs d'une routinisation des pratiques néopatrimoniales sont identifiables.⁴⁸

Dans cette définition, on apprend tout d'abord que ce sont des États dans lesquels le pouvoir est concentré dans la main d'un seul homme et qu'on y retrouve une relation d'échange entre acteurs inégaux, qui fournissent un avantage politique au plus puissant et un avantage matériel au moins puissant. En se fiant à cette définition, on constate une différence entre ces États et celui du Québec, notamment sur la notion de gouvernance.

L'autre définition importante qualifie ces États d'« antidéveloppementaux » puisqu'ils gouvernent dans l'absence des institutions démocratiques, un peu comme des coquilles vides : « Le néopatrimonialisme devient un succédané de l'informatisation de la vie politique, de la dissolution des institutions de l'ensemble des États du continent dans l'informel et la criminalité. L'État n'est, en Afrique, guère plus qu'une coquille vide. »⁴⁹ En plus d'être dirigés par un seul individu, les institutions politiques de ces États, qualifiées comme des criminelles, sont aussi sous son autorité. De ce fait, il n'y a pas vraiment une garantie de la séparation de pouvoir. Ce qui ne permet pas entre autres l'expression et l'exercice de la démocratie où le fonctionnement ne repose pas sur un consensus social. Donc, on comprend plus ou moins dans quel dynamique politique les personnes immigrantes des PAGL ont grandi.

Au-delà cette illustration d'États « antidéveloppementaux », ces types de gouvernance sont en contradiction avec l'État démocratique tel qu'on la connaît en Amérique du Nord : « la démocratie, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple, disait le président Lincoln »⁵⁰. Cela fait écho à la sociologie comparative wébérienne qui qualifie ces modèles étatiques et clientélistes de « patrimonialisme »,⁵¹ puisque ce sont des sous-types de la domination traditionnelle. Cependant, on apprend notamment que la plupart des observateurs sur la politique africaine « se sont mis d'accord sur [la thèse], que le néopatrimonialisme était intrinsèquement antidémocratique en ce

⁴⁸ BACH, Daniel C., GAZIBO Mamoudou, 2011, L'État néopatrimonial, Genèse et trajectoires contemporaines, p.154

⁴⁹ BACH, Daniel C., GAZIBO Mamoudou, 2011, L'État néopatrimonial, Genèse et trajectoires contemporaines, p. 50

⁵⁰ <https://www.paricilademocratie.com/approfondir/pouvoirs-et-democratie/1433-qu-est-ce-que-la-democratie>

⁵¹ BACH, Daniel C., GAZIBO Mamoudou, 2011, L'État néopatrimonial, Genèse et trajectoires contemporaines, p. 100

sens qu'il était constitué par un ensemble de mécanismes et de normes qui ont permis la stabilité des régimes autoritaires et ont miné la compétition et la participation politique. »⁵² Alors, il est probable que pour certaines personnes des PADL qui ont immigré, les structures et le fonctionnement de ce type de domination aient été des socialisations politiques. Ainsi, l'immigration serait donc la preuve à l'appui pour une certaine partie de leurs populations immigrantes.

3.2.3 Lien sociologique

Dans cette partie, nous allons essayer d'apporter des éléments sociologiques illustrant un début de compréhension de l'implication politique des personnes immigrantes ayant vécu sous différents régimes politiques que ceux de leur pays d'accueil. Pour y arriver, nous allons mobiliser entre autres le concept de l'« homme marginal » décrit par Geog Simmel (1858 - 1918) et celui de « la personnalité marginale » de Robert Ezra Park (1864-1944). À l'aide de ces concepts, nous mettrons en lumière le lien entre l'action individuelle de la personne immigrante, son environnement et son identité. C'est donc l'aspect « marginal » dans l'implication politique des personnes immigrantes qui retiendra davantage notre attention.

L'action individuelle peut alors être considérée comme la création mutuelle de plusieurs « soi » en interaction. Ainsi, le « soi » acquiert une signification sociale, deviennent des phénomènes sociologiques, qui constituent la sociale. L'étude sociologique de ce monde devra donc analyser les processus par lesquels les acteurs accordent leurs conduites, sur la base de leurs interprétations du monde qui les entoure.⁵³

Dans cette citation, on apprend que l'action humaine renferme une multitude d'expériences acquises pendant les interactions individuelles dans la société. Pour comprendre les motivations de ces interactions, il faut interroger l'origine des constructions sociales dès la socialisation primaire et secondaire : l'éducation, la culture, les valeurs, les références sociales, le processus de pensée ainsi que l'environnement sociopolitique jusqu'à cette action. Toutefois, même si la société tend à

⁵² Ibid p. 154

⁵³ COULON, Alain, 2020, *L'École de Chicago*, p. 14 - 15

se transformer, il est possible que l'interaction humaine tende à dépendre plutôt des motivations individuelles. En effet, dans la participation politique des personnes immigrantes des PAGL, il peut arriver parfois que leurs motivations soient liées à leurs propres différences par rapport à d'autres populations immigrantes au Québec. Donc, leur participation politique serait plutôt marginale parce qu'elles n'ont pas eu les mêmes socialisations politiques et qu'elles n'ont pas la même source de motivation.

De plus, dans le livre de l'École de Chicago, le concept de « l'homme marginal »⁵⁴ a été théorisé entre autres par le sociologue et philosophe allemand Geog Simmel (1858 - 1918) plus particulièrement par son ancien élève, le sociologue américain Robert Ezra Park (1864-1944). Ce dernier parlait plutôt de « l'homme marginal » tandis que Simmel préfère plutôt d'employer l'« l'étranger » pour parler des personnes immigrantes. Pour la population de notre étude, nous utilisons la théorisation de Park dans laquelle

« L'homme marginal » est toujours un migrant, qu'il soit européen, qu'il soit un Noir du Sud venu à la ville pour chercher du travail [...]. L'homme marginal est une transition entre l'adaptation et l'assimilation. C'est celui qui sort de son groupe culturel d'origine. Il est partagé entre deux mondes et le vit dramatiquement. Mais il est aussi le point de contact entre les deux groupes, entre les deux communautés. »⁵⁵

On peut en effet appliquer cette logique à la population immigrante, sujet de cette étude. D'après Park, le processus d'immigration les place automatiquement dans une position de marginalité parce qu'elle n'est plus dans son groupe culturel d'origine. En plus cette analyse, Everett Stonequist (1901-1079), élève de Park développe à son tour le concept de « la personnalité marginale ».

Ce sociologue américain dit que le concept de « personnalité marginale » découle de celui de « l'homme marginal » et qu'il fait référence notamment à une personne immigrante. Il définit son concept ainsi :

La personnalité marginale se rencontre lorsqu'un individu « s'est trouvé involontairement initié à deux ou plusieurs traditions historiques, linguistiques, politiques, religieuses, ou à plusieurs codes moraux. Pour ces raisons, l'homme marginal est en conflit psychologique entre plusieurs mondes sociaux, l'intensité de ce conflit variant selon les situations individuelles.

⁵⁴ COULON, Alain, 2020, *L'École de Chicago*, p. 50

⁵⁵ Ibid, p.53

L'homme marginal qui élabore un monde nouveau à partir de ses expériences culturelles diverses se sent souvent, à juste titre, rejeté, parce que seulement partiellement assimilé. Il développe alors la plupart du temps, selon Stonequist, des critiques acerbes de la culture dominante qui le rejette en dépit de ses efforts d'intégration et dénonce ses hypocrisies et ses contradictions.⁵⁶

Donc, on comprend que la personne marginale, en l'occurrence la personne immigrante, est celle qui se trouve entre autres dans un contexte historique, politique et linguistique différent du sien et qu'il peut vivre des conflits entre ces deux réalités contextuelles. Par exemple, de ce fait, le concept de la « personne marginale » peut s'appliquer autant pour l'ensemble des personnes immigrantes dont leur société d'origine possède notamment une structure politique différente et une histoire distincte. Par ailleurs, ce type de personnalité peut davantage être effective pour une personne immigrante installée dans une culture dominante qui le rejette ou le discrimine malgré la volonté de s'intégrer à celle-ci. Donc, on parle ici d'une personne qui vient d'ailleurs et qui n'a pas eu la même socialisation sur le plan culturelle que politique et dont l'expérience d'immigration s'avère être un défi individuel.

Cette conceptualisation peut s'appliquer à une certaine catégorie de la population immigrante minorité visible vivant des exclusions et de différentes discriminations systémiques et dont l'intégration politique est un long processus. Malheureusement, actuellement, on ne possède que peu ou pas des données qui traitent l'enjeu de la participation politique de cette population minorité visible au Québec, plus particulièrement de la population d'Afrique des Grands Lacs. Alors, en l'absence de ces données, on ne peut que partiellement établir un lien significatif de cause à effet entre immigration, discrimination et participation politique au Québec. Mais, nous tenterons d'apporter une première compréhension dans le chapitre 5 sur la présentation des résultats de la recherche.

Toutefois, selon une recherche menée en France par TIBERJ et SIMON, la population immigrante des pays subsahariens et celle d'Algérie se placent politiquement plutôt à gauche, entre autres à cause de problèmes liés aux différentes discriminations vécues :

La « France de la diversité » penche clairement à gauche comparée à la population majoritaire. Ainsi seuls deux groupes s'avèrent autant à droite que la population majoritaire : les immigrés de l'UE 27 (hors Portugal, Espagne et Italie), ainsi que les descendants des autres pays de l'UE

⁵⁶ COULON, Alain, 2020, *L'École de Chicago*, p. 53-54

27. À gauche on trouve notamment les descendants d'immigrés d'Afrique subsaharienne (46 % se placent à gauche) et d'Algérie (46 %) ainsi que les immigrés originaires des mêmes pays (36 % et 32 % respectivement). Dans ces quatre groupes, la droite est ultra-minoritaire, ne dépassant pas les 10 % de réponses. Par ailleurs, on constate que certains groupes de descendants penchent encore plus pour la gauche que les immigrés de même origine. Les raisons de cet alignement à gauche peuvent s'expliquer par l'influence du milieu d'origine, qui devrait s'estomper avec l'intégration sociale et notamment la mobilité sociale, pour des raisons religieuses ou selon plusieurs auteurs par l'influence des discriminations raciales et ethniques.⁵⁷

Cette réalité est peu documentée au Québec, mais en France, on constate que c'est une question qui fait déjà partie des sujets d'étude. En effet, dans cette citation, on voit bien que le choix de l'alignement politique est influencé entre autres par la religion et par les injustices raciales vécues par les personnes immigrantes, puisque les choix d'être politiquement à gauche ou de droite sont forcément liés notamment aux discriminations raciales vécues par la culture dominante. Ceci rappelle la définition de l'homme marginal qui est parfois rejeté par la culture dominante. Il sera donc intéressant d'explorer cette réalité auprès de la population étudiée dans cette étude.

Ainsi, on sera en mesure d'élaborer entre autres une compréhension holistique du caractère marginal des répondants dans la participation et implication politique au Québec. De ce fait, nous tenterons de comprendre particulièrement l'ensemble des caractéristiques subjectives et distinctives dans leur participation politique en étudiant l'impact de différentes discriminations vécues sur cette participation. Pour consolider l'aspect traumatique de cette dernière réflexion, « L'homme et la personnalité marginale » serait probablement au croisement intersectionnel de différents éléments explicatifs. C'est-à-dire l'ensemble des processus et contextes passés et présents qui font appel à l'implication et à la participation politique pour une personne immigrante dans une société d'accueil.

En somme, à la lumière de cette partie sur le lien sociologique, comme dans le livre *Le suicide* du sociologue Émile Durkheim (1858-1917), des faits sociaux se cachent aussi derrière des phénomènes plus souvent étudiés sous l'angle psychologique ou moral, le traumatisme en est un. Il est souvent étudié sous l'angle psychologique, pourtant il peut dissimuler en lui-même des faits

⁵⁷ SIMON Patrick (2010), Vie citoyenne et participation politique. Récupéré de https://www.researchgate.net/publication/281565430_Vie_citoyenne_et_participation_politique,

sociaux, notamment en lien avec la participation et l'implication politique des personnes issues d'immigration. C'est ce que nous voulions essayer de comprendre dans ce lien sociologique.

CHAPITRE 4

CADRE THÉORIQUE

4.1 Concepts

4.1.1 Ethnie

Dans cette étude, le concept d'ethnie illustre ce qui est unique à un groupe des personnes immigrantes en particulier, et ce par le biais de ce qui est commun et partagé. Ce concept nous livre alors une première clé d'analyse dans la compréhension du caractère subjectif et distinctif dans l'implication et la participation politique de la population immigrante des PAGL au Québec. Même si plusieurs sociologues ont travaillé sur le concept d'ethnie, nous allons utiliser les notions du sociologue américain Stuard Hall (1932-2014).

Dans son livre *Race, Ethnicité, Nation, Le triangle fatal* (Édition, 2019), il dit que :

« L'ethnie est utilisée pour désigner une appartenance à un groupe en fonction d'une langue, de coutumes, d'une religion et de croyances⁵⁸. » Cette appartenance est construite autour de deux modalités. La première repose sur les « formes fermées », constituées par un fort sentiment d'appartenance ancré dans la géographie et les liens du sang et de parenté⁵⁹.»

En effet, cette définition peut qualifier cette population immigrante puisqu'elle est composée d'un groupe d'individus ayant un patrimoine socioculturel commun et ensemble partager le même espace géographique d'origine ainsi qu'un dialecte commun (Swahili). De plus, à l'origine, cette population des PAGL a vécu probablement sous les mêmes types de régimes politiques, donc elle a eu sensiblement la même socialisation politique. De plus, compte tenu de son origine

⁵⁸ HALL Stuart, 2020, *Race, ethnicité, nation : Triangle fatal* (Livre broché, pages 203)

⁵⁹ SCHNAPER Dominique, Cahier de recherche sociologique (1993), Ethnies et nations. Récupéré de <https://www.erudit.org/fr/revues/crs/1993-n20-crs1516885/1002195ar.pdf>

géographique et de la physiologie commune (Peau noire) de l'ensemble de ses membres ainsi que de leur histoire coloniale partagée, elle forme un groupe ethnique distincte des autres. Alors, la conceptualisation de l'ethnie apporte des éléments spécifiques et propres qui appuient la compréhension de l'appartenance ethnique en fonction des pays d'origine.

D'après Hall, l'ethnicité a été très souvent une notion propre aux États-Unis, puisque les personnes immigrantes y étaient comme un « melting-pot » avec les peuples autochtones, les Afro-Américains qui ont vécu l'esclavage et les différentes populations européennes sur un même territoire. Donc, l'étude de ce concept est venue démêler ces cultures et la question de la différence et de la nécessité de vivre avec cette dernière. C'est exactement l'enjeu de cette étude dans la participation politique des personnes immigrantes au Québec. On y trouve plusieurs populations noires immigrantes de première génération qui participent à la vie politique de façon collective, mais différente. En 1950, Hall dit qu'il y avait un idéal assimilationniste qui traitait la différence en uniformisant vers un modèle occidental, et ce, pour toute la population des États-Unis. Cette idée venait en effet de l'époque des Lumières dont la morale voulait que le monde tende vers la civilisation occidentale, par l'éducation et par la culture. C'est-à-dire une morale qui s'appliquait à toutes et tous indépendamment de leur culture.

Cependant, c'est vers l'arrivée du mouvement des droits civiques dans les années 1960 qu'il y a eu cessation avec cet universalisme dans le but de réaffirmer la différence ethnique afin d'avoir un vivre ensemble sans uniformisation des modes de vie permettant ainsi la réaffirmation des traditions de différentes populations. L'idée d'un pluralisme culturel a pris le dessus sur celle d'un monisme culturel. De ce fait, le concept de l'ethnie mobilise notamment le pluralisme culturel dans la participation politique des personnes immigrantes au Québec dans lesquelles nous retrouvons de nouvelles identités comme « afro descendant », « racisé », « ethnoculturel » et « minorités visibles ». Ces identités affirment en effet que les personnes immigrantes des PAGL forment un groupe « ethnique racisé ». Par distinction avec d'autres groupes ethniques et avec la mondialisation et l'émergence des diasporas, nous sentons la nécessité de faire la distinction entre types « racial » : blanc et noir ainsi qu'ethnique « entre populations immigrantes » pour affirmer la différence.

En effet, avec la mondialisation, nous sommes dans un modèle d'immigration qui n'a pas d'espace géographique précis et dont tout le monde peut en faire partie. Ce qui peut créer une rupture avec l'identité qui est habituellement enracinée dans un endroit ou territoire d'origine. Par exemple, nous constatons que quand on parle de diasporas dans le monde, il n'y a pas vraiment d'ethnie qui est localisée. Cette dernière y est plutôt définie par la parenté, par le lieu de provenance du point de vue ancestral. Dès lors, la « race » ou l'attribution de l'appellation « racisée » tend à glisser vers le biologique mondialisé (blanc et noir) tandis que l'ethnicité tend vers la parenté ou la communauté d'origine.

En plus de cette invisibilisation de l'appartenance ethnique, l'appellation « racisée » attribuée entre autres à la population étudiée vient d'un système de classification qui regroupe les individus « non blancs » issus d'immigration dans un groupe selon un groupe racial. Stuart Hall dit qu'en fait c'est de la catégorisation basée sur la création de la différence phénotype. Or, il existe autant de variations ethniques au sein d'un même groupe considéré comme « raciale » qu'en dehors de ce groupe. C'est-à-dire qu'il peut exister plusieurs groupes ethniques au sein de la catégorie « racial » noire par exemple. Dans d'autres mots, homogénéiser la catégorie des personnes immigrantes racisée au Québec, revient à rejeter les différences ethniques à l'intérieur de ce groupe. Même si la « race » n'existe qu'à travers une construction sociale, sa conceptualisation nous apporte des notions théoriques qui illustrent le caractère subjectif des personnes immigrantes des PAGL au Québec. L'autre concept qui sera mobilisé est celui d'habitus. Avec ce dernier, nous tenterons de ressortir les prédispositions acquises sous forme de socialisation pouvant influencer la participation politique de la population étudiée dans cette province.

4.1.2 Habitus

Le concept d'habitus vient apporter une compréhension transversale entre le passé et le présent en passant par deux formes de processus de socialisation essentiels, soit la socialisation primaire et la socialisation secondaire théorisées par Émile Durkheim (1858-1917). Nous allons tout d'abord

distinguer ces deux types de socialisation et après nous introduirons le concept d'habitus de Pierre Bourdieu (1930-2002).

Au sujet de la socialisation primaire, les sociologues apportent les réponses différentes, bien qu'il soit notamment avancé par plusieurs disciplines scientifiques par exemple divers courants de la psychologie (Psychanalyse, humaniste, etc.). Cependant, nous allons centrer cette forme de socialisation essentiellement sur la sociologie avec Émile Durkheim et Pierre Bourdieu. Pour Durkheim, la socialisation primaire englobe tout d'abord la sphère familiale dans laquelle l'enfant évolue de la petite enfance jusqu'à l'adolescence. L'action de la famille est essentielle pour la structuration de l'identité sociale. Autrement dit, c'est dans cette période que l'enfant est particulièrement influençable par sa famille. Par exemple, il apprend le langage en utilisant le corps et les estuaires (grimace, le sourire), les codes familiaux et les expressions langagières de cette dernière.

De plus, pendant cette période se construisent la personnalité et l'identité sociale de l'enfant à travers des normes et valeurs. « Par son caractère précoce, intense et exclusif (ne pouvant subir de comparaison), la socialisation primaire est déterminante pour la suite de l'apprentissage de la vie en société. Pour le sociologue, Émile Durkheim (1858-1917), cette "socialisation méthodique de la jeune génération par les générations précédentes" qu'est l'éducation, permet l'acquisition des normes et des valeurs qui constituent le fondement de la société. »⁶⁰ De ce fait, une personne née dans une autre famille ou dans une autre culture d'éducation, par exemple une personne qui est née et a grandi dans une famille africaine, n'aura forcément pas la même éducation ni les mêmes héritages familiaux qu'une personne qui est née et a grandi au Québec, puisque ces deux personnes n'ont pas partagé les mêmes premières expériences et n'ont pas évolué dans le même contexte culturel. C'est en effet le cas pour les personnes immigrantes des PAGL arrivées au Québec à l'âge adulte, alors que leur socialisation primaire s'est faite dans leur pays d'origine. Après la socialisation primaire, vers la fin de l'adolescence, la socialisation secondaire continue à l'âge adulte.

⁶⁰ La Toupie, dictionnaire, *Socialisation primaire et secondaire*, *Toupictionnaire*. (Consulté mars - 2021) Récupéré de https://www.toupie.org/Dictionnaire/Socialisation_primaire_secondaire.htm

La socialisation secondaire se déroule à la fin de l'adolescence et tout au long de la vie adulte, et ce dans les différents milieux sociaux que fréquente l'individu : écoles, études, sports, vie professionnelle, groupes de pairs, activités extraprofessionnelles, partis politiques, etc.

La socialisation secondaire se fonde sur les acquis de la socialisation primaire, les prolonge et éventuellement les transforme. Elle permet aux adultes de s'intégrer à des groupes spécifiques (travail, association, parti politique...) ; chaque individu est ainsi socialisé aux différents rôles sociaux et aux statuts qui seront les siens au cours de sa vie.⁶¹

Autrement dit, les personnes immigrantes arrivées au Québec à l'âge adulte portent déjà en elles une charge sociale et une identité structurée par la socialisation secondaire et primaire de leur pays d'origine. À cela s'ajoute l'environnement social, politique et culturel dans lequel ces individus ont évolué avant d'immigrer. Ainsi, ils sont porteurs d'une socialisation primaire différente. Alors, ils peuvent avoir une tendance à certaines conduites. Pierre Bourdieu (1930 - 2002) appelle ces tendances « l'habitus ». Selon lui, ce dernier ne déclenche pas automatiquement les conduites identiques, mais plutôt des tendances à certaines conduites pour une certaine catégorie de la population (classe sociale ou sous-groupe).

De ce fait, il dira que leur habitus est très proche puisque les individus placés dans des conditions similaires vont sensiblement avoir la même vision de la situation, la même notion de ce que l'on a le droit de faire ou non et ils vont avoir les mêmes loisirs ou la même façon de se comporter. Il dira que leur habitus est très proche, car ils ont suivi les étapes de la socialisation qui sont, elles aussi, très proches. Cependant, ce n'est pas parce qu'on est dans le même groupe social que nos habitus sont complètement identiques. Chaque personne est confrontée à des expériences sociales différentes dans sa vie. Par exemple, un groupe de personnes immigrantes racisées peuvent voter massivement aux élections et pas forcément un autre groupe similaire. Donc, on ne pensera pas forcément la même chose des élections même si on est tous racisés ou on ne votera pas pour le même parti politique. Donc, l'habitus déclenche des tendances à certaines conduites selon la socialisation primaire et secondaire. Selon Bourdieu (1930-2002) :

⁶¹Michel Castra, « Socialisation », in Paugam Serge (dir.), Les 100 mots de la sociologie, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », p. 97-98.

L'habitus est un ensemble de dispositions qui portent les agents à agir et à réagir d'une certaine manière. Les dispositions engendrent des pratiques, des perceptions et des comportements qui sont « réguliers » sans être consciemment coordonnés et régies par aucune règle. Les dispositions qui constituent les habitus sont inculquées, structurées, durables ; elles sont également génératives et transposables ; elles sont également génératives et transposables.⁶² Donc, pour Bourdieu la manière d'être, le goût, la façon de parler, la manière d'interpréter une réalité sociale, etc. rendent la personne unique en tant qu'être humain et en tant qu'être social par rapport à la société et par rapport aux autres individus de la même société. Ainsi, cela qui distingue un groupe par rapport à un autre, par exemple dans la participation politique ou dans l'implication politique comme membre adhérent à une idéologie partisane.

Les dispositions d'habitus sont acquises grâce à un processus graduel de la socialisation au sein duquel les expériences politiques du pays d'origine, incluant la culture, occupent une place déterminante. Ainsi, elles façonnent la socialisation politique et deviennent une seconde nature. Il semble opportun de soulever l'idée que ce sont ces dispositions « habitus » qui déclenchent la réponse quant à l'implication et à la participation politique des personnes des PAGL au Québec.

L'habitus du politicien suppose un entraînement spécial. C'est d'abord, bien sûr, tout l'apprentissage nécessaire pour acquérir le corpus de savoirs spécifiques (théories, problématiques, concepts, traditions historiques, données économiques, etc.) produits et accumulés par le travail politique des professionnels présents et passés ou des capacités plus générales telles que la maîtrise d'un certain langage et d'une certaine rhétorique politique, celle du tribun, indispensable dans les rapports avec les profanes, ou celle du débatteur, nécessaire dans les rapports entre professionnels. Mais c'est aussi et surtout cette sorte d'initiation, avec les épreuves et des rites de passage, qui tendent à inculquer la maîtrise pratique de la logique immanente du champ politique et à imposer une soumission de fait aux valeurs, aux hiérarchies et aux censures inhérentes à ce champ où à la forme spécifique que ces contraintes et ses contrôles revêtent au sein de chaque parti.⁶³

Cependant, immigrer dans une nouvelle société dont l'*habitus* politique n'a pas les mêmes socialisations spécifiques que celui du pays de provenance, il devient alors probable qu'on n'ait aucunement les mêmes dispositions ni les mêmes compétences politiques au moment de l'implication politique dans le pays d'accueil. Alors, arrivé à l'âge adulte, on a tendance à reproduire l'*habitus*

⁶² BOURDIEU Pierre, 1982, *Langage et pouvoir symbolique*, p.24

⁶³ BOURDIEU Pierre, 1982, *Langage et pouvoir symbolique*, p.217 - 218

politique de la société d'origine. Pour Bourdieu, la dimension de compétence « capital culturel et capital social » fait partie intégrante de ce concept. En effet, comme mentionné dans la citation ci-haut, il faut une certaine compétence spécifique et une acquisition proprement définie, venant de ces deux compétences, pour pouvoir s'impliquer en politique. Donc, la participation politique nécessite de la compétence politique localisée dans un corpus d'expériences politiques passées et présentes. Il peut arriver que ce corpus ait été forgé de l'enfance jusqu'à l'âge adulte, dans les mauvaises expériences politiques, dans les guerres de pouvoir, dans les conflits armés, dans les persécutions sous des régimes autoritaires ou autres.

Par la suite, Bourdieu dira qu'un certain *habitus* a tendance à amener un certain *habitus*. Autrement dit, les structures structurées dans le passé sont prédisposées à fonctionner comme structures structurantes dans le présent : « Structure structurante, qui organise les pratiques et la perception des pratiques, l'*habitus* est aussi une structure structurée : le principe de division en classes logiques qui organise la perception du monde social est lui-même le produit de l'incorporation de la division en classes sociales. »⁶⁴ Par exemple, pour certaines personnes immigrantes des PAGL, l'ensemble d'expériences politiques passées fait toujours partie des structures intériorisées construites par les expériences localisatrices passées. Dans d'autres mots, le type de participation politique de ces individus au Québec est un ensemble des constructions structurantes. À cet effet, cet *habitus* n'est pas seulement une conséquence, mais aussi une cause. L'enjeu qui se pose à présent est de savoir si ces structures politiques de l'*habitus* vont être conservées toute la vie. Bourdieu appelle cette dimension de l'*habitus* « L'hystérésis de l'*habitus* ». Selon ce sociologue, ce concept désigne :

le phénomène par lequel les dispositions acquises par la socialisation d'un individu perdurent dans un espace et dans le temps. Autrement dit, si l'individu en question se retrouve dans un espace social différent (changement de statut, ses positions sociales, ou évolutions de cet espace social), il tiendra à conserver au moins en partie, ou au moins pendant un certain temps, les dispositions initiales. Cette hystérésis de l'*habitus* peut d'ailleurs conduire l'individu [...] à une situation d'inadaptation temporaire ou définitive aux conditions nouvelles en vigueur dans l'espace social.⁶⁵

⁶⁴ Le Magazine de l'Homme Moderne, La Distinction, Minuit, 1979, (2002), *Lexique bourdieusien-Parcours erratique de morceaux choisis*. Récupéré de <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/lexique/h/habitus.html>, p.191

⁶⁵ Dictionnaires et Encyclopédies (2000-2022), *Hysteresis*. Récupéré de <https://fr-academic.com/dic.nsf/frwiki/80038>

On apprend que l'« l'hystérésis de l'habitus » se définit comme la reproduction non seulement du mode de penser, mais aussi dans le comportement, dans le langage et dans l'attitude spécifique vis-à-vis d'une réalité intériorisée dans un contexte complètement différent. Cela peut entraîner l'inadaptation à leur nouvel environnement dans lequel on se retrouve, pour une population immigrante par exemple. Donc pour Bourdieu, certaines structures d'*habitus* vont perdurer jusqu'à ce qu'il perde leur sens alors que d'autres vont persister.

4.1.3 Anamnèse des constantes cachées

Après le concept d'*habitus*, celui de « L'anamnèse des constantes cachées », met en évidence la dimension expérimentale de l'inconscient socialisé à travers les expériences individuelles dans le temps et dans l'espace. Elle ressemble à une boîte noire qui enregistre des interactions et des expériences sociales vécues dans l'espace et dans le temps. Ce concept apporte donc un éclairage sur les constructions intériorisées de la socialisation politique de certaines personnes immigrantes.

Celle-ci opère comme un « inconscient historique » qui échappe quasiment à la volonté et à la conscience individuelles si profondément insinuées dans les corps et les héritages qu'il est vain de penser qu'on puisse le changer par décret ou acte de la volonté [...]. Pour Pierre Bourdieu, c'est à cela qu'il faut prioritairement réfléchir, à cette « anamnèse des constantes cachées » et à leur transmission, et à leur extraordinaire ténacité.⁶⁶

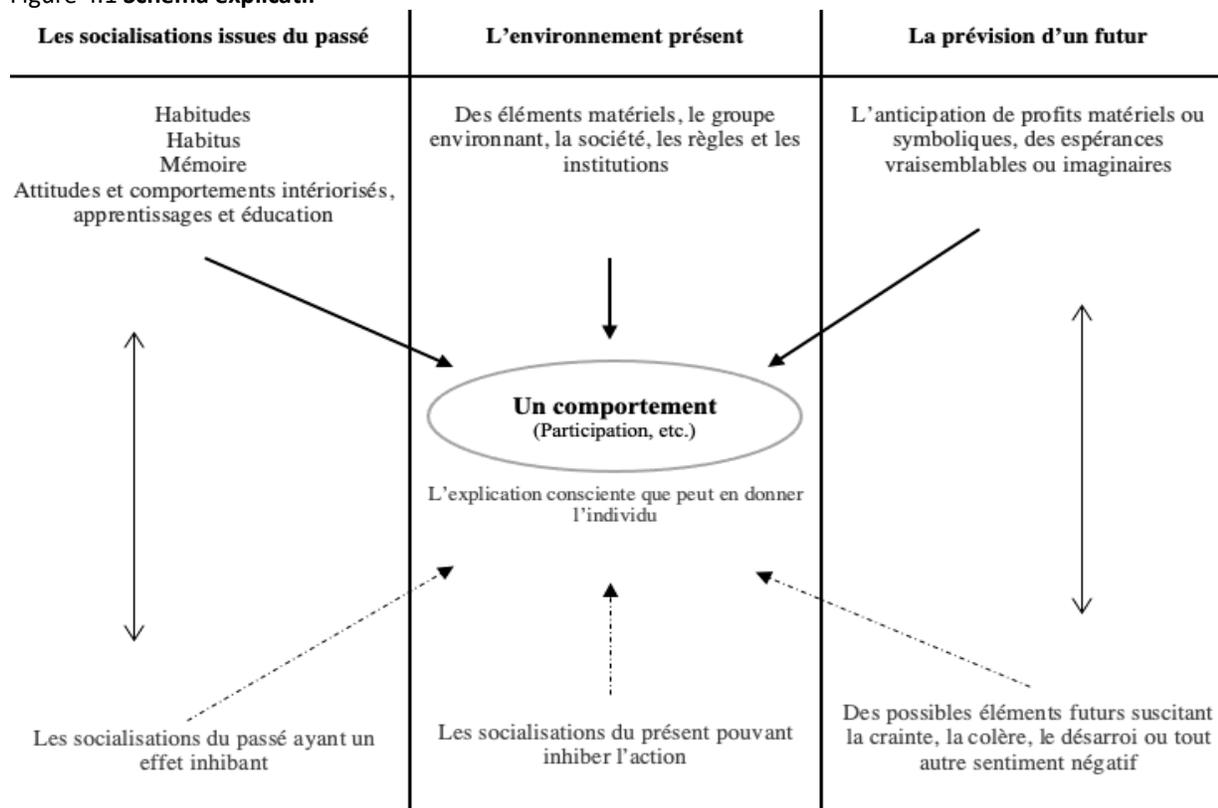
En complémentarité avec l'habitus, l'« *anamnèse des constantes cachées* » est définie comme un processus des représentations inconscientes des schèmes socialisés et construits involontairement par l'expérience vécue, notamment l'expérience culturelle et politique. C'est-à-dire qu'elle est impliquée dans le rappel des structures socialisées de façon autonome et présents potentiellement tout au long de la vie d'une personne. Pour certaines personnes immigrantes des PAGL ayant vécu une partie de la vie adulte dans leur pays d'origine, ce concept peut mettre en exergue leurs processus inconscients et latents responsables du rappel des vécus historiques.

⁶⁶ Pierre BOURDIEU, La domination masculine, p.79-80

De plus, dans le dictionnaire *Le Petit Robert* de 2014, on apprend que l’anamnèse est le retour à la mémoire du passé vécu. C’est-à-dire le retour des souvenirs historiques enfouis dans la mémoire et construits comme structurants socialement. Alors, on comprend que l’« *anamnèse des constantes cachées* » est « liée à un travail de construction proprement historique. »⁶⁷ D’après ces deux définitions.

Toutefois, pour certaines personnes immigrantes ayant vécu des violences politiques dans leur pays d’origine, il est probable que la socialisation politique de ces dernières ait laissé des traces indélébiles. Donc, les trois concepts de ce cadre théorique aident à comprendre qu’il existe possiblement une forme de participation et d’implication subjective à la vie politique ou non au Québec pour certaines personnes immigrantes des PAGL. Nous proposons le schéma suivant pour illustrer les réflexions précédentes. C’est une création inspirée du cadre théorique présent.

Figure 4.1 Schéma explicatif



⁶⁷ Pierre BOURDIEU, *La domination masculine*, p.79-80

Ce schéma résume les différentes structures impliquées dans le comportement présent d'un individu par exemple issu d'immigration. Il montre notamment l'existence des liens entre la socialisation passée sur le présent. Alors que le futur est l'anticipé symboliquement grâce à la socialisation subjective et individuelle du passé. Cette réalité rejoint en effet la problématique que l'on veut comprendre dans cette étude.

4.1.4 Appui à la pensée d'habitus l'anamnèse des constantes cachées

Au niveau de cette action, on retrouve l'approche de l'interactionnisme de Goffman (1922-1982) qui met l'accent, comme son nom l'indique, sur les interactions entre l'individu et son environnement présent. Selon lui, il peut s'agir d'interaction avec l'institution, avec la société ou avec l'environnement du pays où l'on se trouve avec d'autres individus. De plus, cette interaction peut également être en coopération ou au contraire en rivalité.

Quant au niveau de la conscience du sujet, il y a notamment l'individualisme méthodologique de Boudon (1934-2013) qui insiste sur l'importance de la conscience qu'ont les individus de leurs actions, sur le sens qu'ils leur donnent et sur les intentions qui les animent dans leurs choix : cette approche théorique privilégie les intentions des acteurs qui escomptent notamment un « bénéfice » futur, réel ou symbolique, de leurs actions, même si l'agrégat social des actions individuelles peut ne pas du tout correspondre aux intentions individuelles : par exemple l'embouteillage provoqué par la volonté des individus d'arriver à peu près au même moment au même endroit. En somme, aucune de ces approches ne peut être considérée comme exclusive des autres dans l'explication de l'action et de l'interaction émanant de la conscience psychologique.

On a constaté que l'action et l'intention relèvent aussi d'un déterminisme classique de la socialisation - causalité-conséquence, alors que l'analyse du comportement et la visée d'un futur semblent spécifiques au contexte et à l'histoire du sujet. C'est notamment à cela que Bourdieu fait référence

dans les différentes dimensions de son concept d'habitus, et dans celui de l'anamnèse des constantes cachées. Précisons toutefois qu'aucun de ces concepts ne peut à lui seul expliquer les motivations d'un comportement.

Alors, c'est pour cette raison qu'en sociologie les analyses des interactions, de la motivation derrière ces interactions et de la nature des actions doivent prendre en considération plusieurs facteurs pour expliquer le mieux possible un comportement observable. Ainsi on parlera donc de la causalité multifactorielle. Parce qu'il y a plusieurs facteurs, dont certains, qui peuvent être considérés comme plus déterminants que d'autres. On peut donc dire que les intentions dans la participation politique des personnes immigrantes au Québec considèrent que les « vraies » causes d'implication ou de participation font partie d'un ensemble d'intérêts ou des désintérêts plus ou moins cachés. Ceux-là ne peuvent pas être observés uniquement avec le taux de participation. Alors, pour faire suite à la présentation du cadre théorique de cette recherche, voici la méthodologie retenue.

4.2 Méthodologie

4.2.1 Échantiollange et population

Dans cette recherche, on a préconisé l'échantillonnage de type non probabiliste dans lequel on a sélectionné l'échantillon ou les unités de la population à partir d'une population. Autrement dit, la population étudiée a été sélectionnée de façon non aléatoire dans lequel on a choisi 60 participants parmi une population plus large en sachant pertinemment qu'il y a certains d'entre eux qui n'auront aucune probabilité de faire partie de l'échantillon.

En effet, au départ, la population a été identifiée et sélectionnée avant même de choisir le type des participants qui correspondaient à l'objectif de cette recherche. L'avantage de ce type d'échantillonnage est qu'on a pu facilement prédéterminer la taille et les personnes faisant partie de l'échantillon. Cependant, cet intervalle régulier ne garantit pas un échantillon représentatif de toutes les personnes immigrantes de cette région au Québec.

Ainsi, on a choisi comme population de recherche les personnes immigrantes de la région des pays d'Afrique des Grands Lacs (PAGL) : Uganda, Rwanda, Burundi et R.D Congo. On a choisi l'intervalle de 60 personnes distribuées dans des proportions égales, soit 15 participants par pays d'origine. Ces personnes devaient habiter au Québec depuis plus de 5 ans et avoir au moins 18 ans au moment de la participation à cette recherche. De plus, elles devaient être citoyennes canadiennes depuis plus de 5 ans au moment des élections provinciales de 2018. Le recrutement a commencé en octobre 2019.

Le recrutement a commencé en octobre 2019 et en février 2020 la pandémie de COVID-19 est arrivée au Québec. Puis, en mars 2020 le gouvernement du Québec exigea la fermeture des écoles à cause de l'urgence sanitaire. Par conséquent, on a dû soumettre à nouveau une demande de certificat éthique au comité éthique pour adapter la récolte de données en respectant les consignes sanitaires du moment. Seuls les recherches des participantes passant par le réseau social, le site des groupes communautaires et par les diasporas étaient possibles.

Toutefois, au début, il était difficile de trouver des personnes immigrantes venant de l'Ouganda habitant au Québec, plus précisément à Montréal. Parce que, comme plusieurs viennent d'un pays anglophone, ils s'établissent dans les provinces ou des villes anglophones. Alors, on a cherché des participants à travers les associations à Montréal et les groupes communautaires ainsi que sur les réseaux sociaux. L'autre défi rencontré était de trouver le nombre égal de participants pour chaque pays de cette région. Alors, on a diminué de 80 à 60 personnes au total. Enfin, c'est à l'été 2020 qu'on a pu trouver tous les participants, soit 15 Rwandais, 15 Burundais, 15 Congolais et finalement 15 Ougandais.

Par ailleurs, d'un point de vue sociologique, l'échantillon est relativement homogène dans la mesure où la grande majorité des interviewés appartiennent au même groupe social détenteur de diplômes collégial, universitaire ou d'une formation professionnelle.

Néanmoins il a fallu composer avec la pandémie du coronavirus qui a sévèrement touché la population mondiale et dont les restrictions appliquées partout, dont la grande région montréalaise, ont limité les interactions en personne.

4.2.2 Déroulement

En premier lieu, nous sommes entrés en contact avec les répondants par vidéoconférence et par téléphone. Chacun a reçu le formulaire de consentement et une fois signé et remis, chacun a obtenu le lien pour accéder au questionnaire comportant 23 questions à compléter en ligne au cours d'une entrevue téléphonique avec moi. Avant les entrevues, chaque participant avait déjà reçu le contact d'un psychologue au cas où il y aurait un malaise. Tous les entretiens ont duré en moyenne une heure chacun, ils n'étaient pas enregistrés et se sont déroulés en français pour l'ensemble de participants.

À la fin de chaque entrevue, il y avait un temps alloué pour un retour sur l'entrevue au complet à partir de leurs impressions, leur opinion quant à l'objet de l'étude. Ensuite, les participants m'envoyaient les questionnaires dûment remplis. Chaque participant étant volontaire, il pouvait quitter ou arrêter l'entrevue à tout moment.

De plus, je m'assurais d'être à l'écoute des besoins et des effets indésirables pendant que les participants répondaient au questionnaire. Toutes les entrevues se sont bien déroulées et il n'y a pas eu d'effets indésirables. Par ailleurs, il est possible que la méthode de cueillette utilisée et la proximité culturelle entre le chercheur et les participants aient facilité la communication et les échanges.

4.2.3 Éthique de la démarche préconisée

Dans cette étude, plusieurs enjeux éthiques ont été considérés afin de tenir compte des vulnérabilités des personnes, utiliser un vocabulaire neutre et inclusif, ainsi que mettre une distance socio-politique entre l'objet de la recherche et l'analyse de la politique de façon générale. À cet effet, il était nécessaire d'avoir une perspective inclusive et non discriminatoire en respectant les

divergences des opinions, peu importe le pays d'origine, peu importe la distance géographique et peu importe la proximité culturelle entre le chercheur et les participants.

Par ailleurs, compte tenu un nombre limité de participants cette recherche portant sur le comportement et l'opinion à propos de la participation politique, l'échantillon ne peut constituer une représentation de l'ensemble de la population issue des PAGL vivant à Montréal.

4.3 Méthodologie et approche

La méthode préconisée dans ce mémoire est la comparaison individualisant de la méthodologie comparative en sociologie. D'après le sociologue et professeur de l'Université du Québec à Montréal, Frédéric Guillaume Dufour

Ces comparaisons traitent chaque cas comme unique, en prenant un cas à la fois, et en minimisant ses ressemblances avec d'autres cas. Leur objectif est de distinguer des occurrences spécifiques d'un phénomène donné afin de faire ressortir les particularités de chaque cas. [...] Les comparaisons individualistes les plus intéressantes ne sont pas intéressantes lorsqu'elles portent sur les mécanismes, processus ou configurations qui divergent dans des cas où, intuitivement, on aurait de bonnes raisons d'assumer qu'ils convergent. [...] Une enquête comparative individualisant retiendra davantage l'attention si elle explore un cas contre-intuitif ou au sens commun.⁶⁸

Il s'agit d'une comparaison qui essaye de comprendre individuellement l'action sociologique de la participation et de l'implication politique et citoyenne des répondants afin de ressortir le caractère distinctif de toutes les autres participations politiques des personnes immigrantes au Québec. Plus précisément, cette approche comparative aidera à explorer davantage des cas spécifiques contre-intuitifs dans la population étudiée. Il sera l'occasion de découvrir notamment des cas qui semblent échapper à la règle générale et au sens commun. À tort ou à raison, plusieurs recherches démontrent qu'il y a une faible participation politique chez les personnes immigrantes. Mais, cette réalité est

⁶⁸ Frédéric Guillaume Dufour, *La sociologie historique, Traditions, Trajectoires et débats*, 2015, p.64

moins étudiée de façon spécifique, alors, cette méthodologie nous aidera à découvrir de possibles particularités propres aux répondants des PAGL.

De plus, cette approche permettra également d'identifier des spécificités propres dans l'implication et participation politique ou non de ces personnes au Québec. Sachant que ces personnes viennent d'une culture politique différente que celle de ce dernier, il sera notamment l'occasion de comprendre l'individualité de la socialisation politique reçue et de comprendre celle de la socialisation actuelle. Avec toutes les informations que nous avons sur cette méthode, il est possible de constater des cas qui échappent à une règle générale et au sens commun. Il y a les raisons de croire que les motivations de certaines personnes immigrantes dans la participation politique ou non ne sont pas un bloc monolithique. De ce fait, leur participation ne peut l'être également.

Grâce à cette comparaison individualisant, certains éléments sociopolitiques mettront en relief les vécus sous forme d'expériences passées et d'éducation reçue. En effet, nous tenterons de comprendre les différents régimes politiques en lien avec l'implication politique dans les pays d'origine des répondants. De plus, nous allons explorer l'individualité de chacun des processus de socialisation politique depuis leur pays d'origine. Ainsi, à l'aide les outils d'implication citoyenne telle que (voter, manifester, s'impliquer dans les partis politiques, etc.), nous serons en mesure de ressortir les données spécifiques à leur implication politique. Cela nous permettra d'avoir des preuves pour appuyer plus ou moins nos hypothèses de départ. Cette approche nous permet de changer le paradigme de compréhension de la participation politique des personnes immigrantes.

Plus particulièrement, nous allons nous intéresser à l'existence possible des causes nécessaires qui ont poussé les répondants à l'émigration et celles pouvant jouer un rôle de référent dans la perception et dans l'interaction avec la politique au Québec. C'est-à-dire qu'on mettra en relation les statuts d'immigration à l'arrivée : humanitaires, économiques, étude, et réunification familiale avec la priorisation des besoins essentiels dans le processus d'intégration sociale et politique chez les répondants. D'où la volonté d'individualiser les motivations liées à l'implication sociopolitique ou non de ces personnes. Cette approche nous permet de comparer la participation politique à l'intérieur d'une même population et de la comparer entre elles pour différentes personnes à travers le temps et l'espace, donc pays d'origine et pays d'accueil.

4.3.1 Approche historique

L'approche historique *l'explication narrative* a été mobilisée pour appuyer la méthodologie individualisant dans son illustration et dans l'individualisation du processus sociohistorique de la participation politique passée et présente des répondants au Québec. Cette approche historique permettra d'expliquer leur parcours et leur expérience, en tenant compte du contexte historique et politique à travers la socialisation primaire et secondaire. L'emphase sera portée davantage sur l'implication politique antérieure et sur celle d'aujourd'hui.⁶⁹ Donc, à travers cette approche, nous serons en mesure d'analyser la suite des événements politiques, leur impact et leur contribution sur le vécu antérieur d'un individu dans son vécu actuel au Québec.

Autrement dit, certains événements politiques vécurent : de guerres civiles et de violence politique à l'origine à travers le temps, nous donnerons des pistes d'analyse et d'approfondissement sur la volonté d'implication politique et citoyenne au Québec : voter aux élections, manifester dans les rues, restreindre la liberté d'expression, emprisonnement arbitraire, torture, etc. À cela s'ajoute également la durée de ces événements dans leur vie depuis la naissance. Ce parcours sera analysé tel qu'une construction historique dans laquelle les expériences vécues agissent comme indicateurs dans la participation politique plus tard.

Par ailleurs, *l'explication conjoncturelle* qui fait partie de la méthodologie historique nous permettra de mettre en relation des événements qui se sont produits à un moment donné dans l'histoire de chaque participant. Selon Guillaume Dufour, cette explication met « l'accent sur le fait qu'une combinaison particulière de causes et d'événements peut créer des conséquences uniques qui ne se répèteront pas nécessairement dans d'autres contextes. »⁷⁰ Donc, cela apporte un appui

⁶⁹ Frédéric Guillaume Dufour, *La sociologie historique, Traditions, Trajectoires et débats*, 2015, p 45

⁷⁰ Frédéric Guillaume Dufour, *La sociologie historique, Traditions, Trajectoires et débats*, 2015, p.46

supplémentaire dans la compréhension des particularités dans la socialisation politique des personnes immigrantes des PAGL.

Par ailleurs, on s'est intéressé également connaître les modèles de gouvernance des pays d'origine à travers l'histoire et ceux du pays d'accueil pour connaître le type d'adaptation politique, les exigences citoyennes, les obstacles et les restrictions dans chaque régime. D'autre part, nous nous intéressons à savoir s'il y a des régimes politiques défavorables à la liberté d'expression. Ce qui peut probablement empêcher indirectement l'implication citoyenne et civique. On doit préciser que cette explication conjoncturelle examine une population donnée dans une période donnée ainsi que sur une trajectoire particulière. Cependant, même si les répondants possèdent plusieurs éléments de convergence entre eux, notamment le fait d'avoir vécu sous le régime semblable, il est possible qu'ils y aient certains événements vécus de façon individuelle et subjective.

Par contre, compte tenu des réalités conjoncturelles précédentes, cette étude a été menée dans la période de la pandémie de COVID-19, soit entre 2019 et 2020 et il est probable que certains événements liés à la COVID aient pu contribuer d'une façon ou d'une autre à la perception qu'ont les participants de la société et la politique au Québec. Par exemple, selon le site de Santé Publique du Québec, on a constaté que les personnes des minorités visibles habitant dans les quartiers défavorisés sont susceptibles de subir les effets négatifs de la pandémie sur le plan socioéconomique plus que les personnes caucasiennes.⁷¹ Malgré cela, étant donné que ce contexte ne fait pas vraiment partie de l'objet de cette recherche, il n'a pas été pris en compte. Mais, il est quand même important de le souligner. L'explication conjoncturelle nous a amené à une comparaison englobante (passé et présent) issue des stratégies comparatives. Suite à l'approche narrative et conjoncturelle qui a aidé à faire ressortir la perception et le sens que les personnes immigrantes des PADL ont de la participation politique au Québec, on a fait appel à la comparaison englobante pour illustrer l'interconnexion d'expériences politiques.

Enfin, on a voulu mobiliser l'approche de *comparaison englobante* pour mettre en parallèle les répertoires d'actions collectives (manifestations, voter aux élections, s'impliquer dans des groupes

⁷¹ Direction de santé publique de Montréal (10 septembre 2022), Inégaux face à la pandémie : populations racisées et la COVID-19. Récupéré de <https://santemontreal.qc.ca/population/coronavirus-covid-19/situation-du-coronavirus-covid-19-a-montreal/point-sante/populations-racisees/>

communautaires, etc.). Selon Charles Tilly, cette forme de comparaison tire son avantage « directement en compte l'interconnexion d'expériences ostensiblement séparées et elles offrent un important incitatif pour fonder les analyses explicitement dans les contextes historiques des structures et processus qu'elles incluent. »⁷²

Cette comparaison a permis d'explorer plusieurs facteurs qui touchent l'implication politique (s'impliquer dans un parti politique, faire des dons à un parti politique, se porter candidat aux élections politiques, etc.) chez ces personnes immigrantes.

On a tenté de savoir si, dans leur pays d'origine, les personnes immigrantes des PAGL utilisaient les mêmes outils d'implication politique que ceux qu'on utilise au Québec. C'est-à-dire à savoir s'il y avait des ressemblances d'actions collectives entre celles du pays d'origine et celles du Québec.

Les composantes de ces répertoires varient énormément. Elles peuvent inclure les manifestations les sit-in et les occupations de logement ou de terre ; l'immolation, l'intimidation, le suicide politique ou diverses autres formes de violence politique ; la défense des droits de la personne ; la rédaction de manifestes, de revues, de tracts, de lettres d'opinion, de graffitis ou de sites Web ; l'action directe, la grève ; les pétitions ; les sabotages, etc.⁷³

On s'est plutôt limité seulement aux actions citées dans le paragraphe précédent pour mieux nous encadrer notre objet de recherche.

Par ailleurs, l'utilisation de ce type de comparaison a donné davantage de profondeur à la compréhension du parcours et du sens de la motivation en comparant les composantes de répertoires d'implication politique de la société d'origine à celles de la société québécoise. Plus clairement, il s'agissait de comparer deux systèmes de pensée et de pratiques en tenant compte de la société et du contexte historique au sein desquels les personnes ont été à la fois socialisées à celle dans lesquels elles vivent actuellement.

Les répertoires de contentions sociales résultent de la sédimentation historique d'un ensemble d'interactions sociales. Ils varient notamment en fonction des lieux de contextes historiques, du degré d'intensité d'un conflit, des ressources des acteurs des cultures

⁷² Frédéric Guillaume Dufour, *La sociologie historique, Traditions, Trajectoires et débats*, 2015, p.75

⁷³ Frédéric Guillaume Dufour, *La sociologie historique, Traditions, Trajectoires et débats*, 2015, p 15-16

organisationnelles et des innovations sociales des acteurs ainsi que du cadre institutionnel au sein duquel sont définies les interactions légales et illégales. Ces répertoires évoluent en fonction des interactions des acteurs et de la capacité du pouvoir à encadrer, institutionnaliser et ritualiser les répertoires de contentions.⁷⁴

Donc, les facteurs influençant la mobilisation d'un répertoire plutôt qu'un autre peuvent varier selon la socialisation acquise à travers les interactions sociales dans la société d'origine et/ou dans la société d'accueil pour une certaine catégorie des personnes issues de l'immigration. D'où la question principale de la recherche : connaitre s'il existe un traumatisme politique lié à l'intégration politique. « La seule présence de classes dites de possession ou d'inégalité sociale ne suppose pas nécessairement que des groupes vont se mobiliser sur la base de ces classes ou de ces inégalités ».⁷⁵ C'est ainsi que l'approche ethnométhodologie vient épauler cette perspective historique.

4.3.2 Technique et style qualitatif

La technique privilégiée a été de passer un questionnaire d'environ 20 questions à choix multiples à tous les volontaires. L'objectif était de pouvoir récolter des informations qui apportent des éléments d'analyse assez précis pour répondre à notre problématique de recherche. Alors, après le recrutement, on a procédé à des entretiens individuels. Avec les exigences du comité éthique, on a dû modifier les outils de collecte des données et compléter les entretiens. Par conséquent, on a réduit le nombre des participants à 60.

En somme, l'échantillonnage utilisé est une procédure non aléatoire simple et non probabiliste, chaque sujet a participé volontairement à notre étude et tout le monde a répondu au même nombre des questions. De plus, le questionnaire était le même pour toutes les personnes participantes.

⁷⁴ Frédérick Guillaume Dufour, *La sociologie historique, Traditions, Trajectoires et débats*, p 303

⁷⁵ *Ibid*, p.297-p.298,

CHAPITRE 5

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats de recherche en passant par ceux qui démontrent la socialisation politique des répondants dans les pays d'origine et l'impact du régime en place sur cette socialisation. Ensuite, nous présenterons les résultats témoignant leur intégration sociale et l'implication politique au Québec. Puiis, nous répondrons aux hypothèses de recherche en faisant un lien avec les résultats. Après, on poursuivra avec une discussion sociologique ainsi qu'une conclusion générale qui reviendra sur la problématique et les questions de recherche ainsi qu'un bref retour sur les éléments à retenir dans cette étude.

5.1 Socialisation du pays d'origine

Dans le tableau suivant, on a extrait en premier lieu les réponses des personnes qui n'ont vécu aucune des injustices évoquées, puis on les a calculées indépendamment pour chaque pays ensuite on les a regroupées ensemble afin de les dissocier avec les réponses de celles qui les ont vécus. Cependant, dans l'ensemble il était possible de donner plus d'une réponse pour chaque personne sur les injustices vécues. C'est donc pour cette raison que le nombre de réponses données dépasse celui de participants, contrairement au nombre de ceux qui ne les ont pas vécues. Ainsi, ce tableau est d'une grande utilité dans la compréhension du profil des régimes de pays d'origine.

Tableau 5.1 Le régime politique en place lors du départ et les violences subies selon chaque pays d'Afrique des Grands Lacs, n= 60

Catégorie	Démocratique		Partiellement démocratique ⁶³		Autoritaire		Militaire		TOTAL	%
	Fréq.	%	Fréq.	%	Fréq.	%	Fréq.	%		
Uganda										
Torture	0	0 %	0	0 %	3	3,9 %	0	0 %	3	3,9 %
Emprisonnement arbitraire	0	0 %	0	0 %	6	7,8 %	0	0 %	6	7,8 %
Harcèlement	0	0 %	0	0 %	11	14,5 %	1	0,9 %	12	15,8 %
Enlèvement	0	0 %	0	0 %	2	2,6 %	0	0 %	2	2,6 %
Censure / Limitation du droit de parole	0	0 %	0	0 %	7	9,2 %	1	0,9 %	8	10,5 %
Restriction des droits civiques	0	0 %	0	0 %	9	11,8 %	2	2,6 %	11	14,4 %
Aucune de ces réponses	0	0 %	0	0 %	1	0,9 %	0	0 %	1 sur 60	1,6 %
Total	0	0 %	0	0 %	38	50 %	4	5,3 %	42 sur 76	55,3 %
Burundi										
Torture	0	0 %	0	0 %	1	1,3 %	0	0 %	1	1,3 %
Emprisonnement arbitraire	0	0 %	0	0 %	2	2,6 %	0	0 %	2	2,6 %
Harcèlement	0	0 %	0	0 %	2	2,6 %	0	0 %	2	2,6 %
Enlèvement	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Censure / Limitation du droit de parole	0	0 %	0	0 %	4	5,3 %	1	0,9 %	5	6,6 %
Restriction des droits civiques	0	0 %	1	0,9 %	5	6,6 %	0	0 %	6	7,9 %
Aucune de ces réponses	0	0 %	1	0,9 %	9	8,7 %	0	0 %	10 sur 60	16,6 %
Total	0	0 %	1	0,9 %	14	18,4 %	1	0,9 %	16 sur 76	21,1 %
R.D.C										
Torture	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Emprisonnement arbitraire	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Harcèlement	0	0 %	0	0 %	2	2,6 %	0	0 %	2	2,6 %
Enlèvement	0	0 %	0	0 %	1	1,3 %	0	0 %	1	1,3 %
Censure / Limitation du droit de parole	0	0 %	0	0 %	1	1,3 %	0	0 %	1	1,3 %
Restriction des droits civiques	0	0 %	0	0 %	2	2,6 %	0	0 %	2	2,6 %
Aucune de ces réponses	0	0 %	2	1,9 %	3	2,9 %	0	0 %	5 sur 60	8,3 %
Total	0	0 %	0	0 %	6	7,8 %	0	0 %	6 sur 76	7,9 %
Rwanda										
Torture	0	0 %	0	0 %	2	2,6 %	0	0 %	2	2,6 %
Emprisonnement arbitraire	0	0 %	0	0 %	2	2,6 %	0	0 %	2	2,6 %
Harcèlement	0	0 %	0	0 %	1	1,3 %	0	0 %	1	1,3 %
Enlèvement	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Censure / Limitation du droit de parole	0	0 %	0	0 %	3	3,9 %	0	0 %	3	3,9 %
Restriction des droits civiques	0	0 %	0	0 %	3	3,9 %	1	0,9 %	4	5,3 %
Aucune de ces réponses	0	0 %	7	6,7 %	1	0,9 %	3	2,9 %	11 sur 60	18,3 %
Total	0	0 %	0	0 %	11	14,4 %	1	0,9 %	12 sur 76	16,8 %
Total	0	0 %	10	16,7 %	14	23,3 %	3	5 %	27 sur 60	45 %
TOTAL	0		1		69		6		76 réponses	
%	0%		1,3 %		90,7 %		7,8 %		100%	

⁶³ Dans ce régime, le choix du peuple est tout du moins partiellement pris en compte dans la vie politique, à travers divers systèmes tels que le recours à la démocratie participative ou le tirage au sort. Donc, il y a une transition démocratique pour qualifier une transformation progressive des institutions depuis un régime autoritaire, dictatorial, militaire et arbitraire vers un État de droit.

Le tableau précédent a pour but d'apporter des éléments de compréhension sur l'état d'esprit et sur la politique en place avant que les répondants décident de quitter pour un autre pays. Autrement dit, le choix d'émigrer est motivé notamment par les expériences personnelles et sociales de la violence .

En effet, on constate que les personnes de population immigrante des PAGL disent en grand nombre avoir vécu des injustices sous le régime paritaire et militaire. Sous le régime autoritaire, c'est 90,7 % d'injustices vécues, sous le régime militaire c'est 7,8 %, tandis que sous le régime partiellement démocratique c'est 1,3 % d'injustice vécus ainsi que 0 % sous le régime démocratique. Ces résultats témoignent de l'identité disciplinaire, autoritaire et non démocratique des pays d'origine d'une part et des injustices vécues que cette population y a vécues d'autre part : torture, emprisonnement arbitraire, harcèlement, enlèvement, censure et limitation de droits de parole, ainsi que la limitation des droits civiques.

De ce fait, la population ayant subi beaucoup plus d'injustices avant d'arriver au Québec est celle issue de l'Ouganda totalisant 55,3 % d'injustices et une seule seulement personne n'ayant pas vécu d'injustes. La deuxième population ayant vécu plus d'injustices est celle issue du Burundi totalisant 21,1 % d'injustices et dont 10 personnes disent n'avoir vécu aucune injustice. La troisième population immigrante est celle issue du Rwanda totalisant 15,7 % d'injustices et dont 11 personnes disent n'avoir vécu aucune injustice et la dernière population est celle de la R.D.C totalisant 7,9 % d'injustices vécues, dont 5 personnes n'ayant pas vécu d'injustices. Ce tableau témoigne donc à la fois de la quantité des injustices vécues dans différents régimes politiques et de différentes injustices vécues par pays de la part de la population immigrante des PAGL avant d'arriver au Québec.

En complément de violences vécues sous différents régimes, ce sont environ 63 % de l'ensemble de participants qui témoignent que leur pays d'origine était sous un régime autoritaire lors de leur émigration, 18,3 % disent que leur pays était sous un régime militaire et autre 18,3 % disent que le leur était sous un régime partiellement démocratique. C'est-à-dire un régime dans lequel le choix du peuple est partiellement pris en compte dans la vie politique et à travers divers systèmes tels que le recours à la démocratie participative.

Tableau 5.2 Comparaison entre régimes de pays d'origine, n=60

Régime politique	Nombre de répondant	
	Pers.	%
Autoritaire	38	63,30%
Militaire	11	18,30%
Partiellement démocratique	11	18,30%
Complètement démocratique	0	0%
Total	60	99,9

Compte tenu des réponses obtenues au tableau 5.1, reconnaître, identifier et nommer les injustices subies par les répondants démontre leur compréhension suffisante de la politique et du régime de leur pays d'origine. De ce fait, on peut spécifier que les injustices politiques subies font partie intégrante des facteurs majeurs qui les ont poussés à quitter leur pays.

À cet effet, on constate rapidement que la domination autoritaire est « caractérisée par le pouvoir d'une autorité liée aux forces armées depuis bien longtemps dans les PAGL. À l'inverse du système démocratique, dans le régime autoritaire de ces pays, d'alternance et la compétition politique sont parfois découragées. De plus, la liberté d'expression est limitée empêchant ainsi toute voix contestatrice du pouvoir en place. Ce régime fait figure des États néopatrimonialisme. C'est-à-dire le régime politique avec un véritable clivage entre l'État et la société. « Le type néopatrimonialisme ou patrimonialisme traditionnel conceptualisé par Max Weber dans lequel le gouvernement est reposé sur l'autorité d'un souverain qui détient les biens de l'État. Puis, le type populiste sur lequel on retrouve l'exaltation du pouvoir populaire ». ⁷⁶

Par ailleurs, ces résultats font état des lieux de la domination autoritaire et des injustices vécues par les répondants. Ces deux éléments font partie notamment des facteurs majeurs ayant poussé ces personnes à immigrer avec le motif de raison humanitaire à 43,8 % et se déclarent majoritairement réfugiés à 58 % une fois arriver au Canada.

⁷⁶ Le monde politique (2007-2022) On distingue généralement les régimes démocratiques des régimes non démocratiques. Récupéré de <https://www.lemondepolitique.fr/cours/droit/droit-constitutionnel/droit-constitutionnel-general/etat/types-de-regimes>

Tableau 5.3 **Raisond d'émigration, n=60**

Raisons d'émigration en %					
Nombre de réponses	Humanitaire	Réunification familiale	Économique	Étudiant étranger	Total
	43,8 %	21,9 %	20,5 %	13,6 %	100%
	32	16	15	10	73
Statut déclaré à l'arrivée en %					
Nombre de répondants	Réfugié	Parrainage	Trav. économique	Étudiant étranger	Total
	58%	18%	18%	5%	100%
	35	11	11	3	60

Dans ce tableau, nous avons voulu comprendre les raisons qui ont poussé les répondants à l'émigration en passant notamment par la vérification du statut déclaré à l'arrivée. C'est aussi une autre manière d'en savoir plus sur le caractère « humanitaire » de ces personnes. Nous savons d'emblée que 90,7 % des répondants qui ont vécu sous le régime autoritaire a vécu des violences avant de quitter leur pays d'origine. Alors, les réponses à propos des raisons d'émigration confirment en effet ces informations. Parmi l'ensemble des répondants, 58 % d'entre eux ont déclaré d'être réfugiés lors de leur arrivée au Québec. C'est donc plus de la moitié qui se sont déplacés à cause de raisons humanitaires, entre autres des catastrophes naturelles, des guerres, des persécutions, la restriction des droits civiques. Même si, immigrer en tant que réfugié a un lien avec les violences vécues dans le pays d'origine, nous ne pouvons pas ignorer les traces qu'ont pu laisser ces événements.

Par ailleurs, étant donné que parmi les injustices vécues font partie des raisons qui ont poussé la population des PAGL à quitter leurs pays d'origine, on peut penser que certains répondants en ont gardé des traces comme c'est le cas dans plusieurs situations des gens qui ont vécu des violences sur une période donnée. Cependant, ayant quitté leurs pays d'origine à l'âge adulte, il est aussi possible que cette population ait gardé en mémoire les souvenirs liés à ces injustices « traumatisantes » puisqu'elles ont grandi et été socialisées dans cet environnement. On peut se demander si le fait d'immigrer dans une société différente à l'abri de ces injustices peut aider à oublier le passé et ainsi s'impliquer et participer à la vie politique au Québec.

Tableau 5.4 Le régime politique de pays d'origine et l'implication sociopolitique au Québec, n=60

Type d'implication citoyenne	Âges et le régime politique de pays d'origine										TOTAL		Ne s'y implique pas
	Autoritaire												
	20 - 29 ans	%	30 - 39 ans	%	40 - 59 ans	%	50 - 59 ans	%	60 et plus	%	Pers	%	Pers.
Appui (\$) à un parti politique	0	0%	2	5,3%	3	7,9%	0	0%	0	0%	5	13,2%	33 / 38
Participation aux manifestations	2	5,3%	3	7,9%	6	15,8%	0	0%	1	2,6%	12	31,6%	26 / 38
Groupe communautaire	1	0%	5	13,2%	12	31,6%	2	5,3 %	3	7,9%	23	60,5%	15 / 38
Mouvement citoyen (Droit, Écologie, etc.)	0	0%	1	2,6 %	3	7,9%	0	0%	0	0%	4	10,5%	34 / 38
Militaire													
Appui (\$) à un parti politique	0	0%	1	9,1%	0	0%	0	0%	0	0%	1	9,1%	10 / 11
Participation aux manifestations	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	11 / 11
Groupe communautaire	0	0%	2	18,2%	0	0%	2	18,2%	0	0%	4	36,4%	7 / 11
Mouvement citoyen (Droit, Écologie, etc.)	0	0%	1	9,1%	0	0%	0	0%	0	0%	1	9,1%	10 / 11
Partiellement démocratique													
Appui (\$) à un parti politique	2	18,2%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	2	18,2%	9 / 11
Participation aux manifestations	1	9,1%	1	9,1%	1	9,1%	0	0%	0	0%	3	27,3%	8 / 11
Groupe communautaire	0	0%	2	18,2%	1	9,1%	0	0%	0	0%	3	27,3%	8 / 11
Mouvement citoyen (Droit, Écologie, etc.)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	11 / 11

Nous avons exclu volontairement le régime politique « démocratique » puisque personne n'y a répondu. D'après les répondants aucun PAGL n'était un régime démocratique lors de leur émigration. De plus, nous avons la preuve que tous ces répondants ont vécu une partie de leur vie dans leur pays d'origine avant d'arriver au Québec. C'est qui peut témoigner de la nature de leur socialisation sociopolitique. C'est-à-dire un vécu social et politique teinté d'une forme de participation politique qui reflète leur régime politique. D'après les résultats du tableau 5.4, beaucoup de répondants ont vécu sous le régime autoritaire depuis leur naissance et ils ont probablement adopté et intériorisé la socialisation politique de celui-ci.

De ce fait, on constate que sur les 38 répondants ayant vécu sous le régime autoritaire, 33 d'entre eux n'appuient financièrement aucun parti politique. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas de carte de membre d'aucun groupe politique ni au niveau fédéral ni au niveau provincial. De plus, quand on

les pose la question sur leur implication dans des mouvements de droits de la personne et dans ceux pour la protection de l'environnement 34 sur 38 répondants qu'ils ne sont pas impliqués dans l'un ou dans l'autre. À la lumière de ces faits, on peut dire que les répondants qui ont vécu sous le régime autoritaire ne s'intéressent pas du tout à la défense de droits et ni à ceux de l'environnement. Probablement parce qu'ils n'ont pas été sensibilisés ou socialisés à ces types d'implications auparavant. De plus, ces réponses révèlent une tendance associée à une socialisation antérieure sous le régime de leurs pays d'origine. Parce que l'on constate que 60,5 % de 38 répondants ayant vécu sous le régime autoritaire préféré s'impliquent dans les groupes communautaires au Québec.

Toujours dans le tableau 5.4, on remarque notamment que parmi les 11 répondants ayant vécu sous le régime militaire, 10 personnes n'ont jamais de contribution financière à un parti politique au Québec depuis leur arrivée. Quant à leur implication aux manifestations citoyennes, on constate notamment qu'aucune personne ne s'y est impliquée depuis leur arrivée. Cela peut s'expliquer notamment au fait que les régimes autoritaires, du moins ceux de pays d'Afrique, ne tolèrent pas vraiment les mouvements de contestation politique. Cette non-implication pourrait avoir pris sa source dans l'histoire du pays et dans les expériences politiques vécues jusqu'à l'émigration. Il y a d'autres facteurs qui peuvent être associés notamment le manque d'intérêt pour ce type de revendication en question. Donc, ces informations témoignent que certaines implications sociales et politiques ne sont pas familières chez les répondants.

Par ailleurs, parmi les 11 personnes ayant répondu que leur pays d'origine était sous un régime partiellement démocratique lors de leur émigration, 9 personnes sur 11 n'ont jamais fait de contribution financière à un parti politique au Québec et 8 personnes sur 11 ne se sont jamais impliquées dans les manifestations citoyennes, on constate que 8 personnes sur 11 ne se sont jamais impliquées dans un groupe communautaire. Tandis qu'il n'y a aucune personne ne s'est impliquée dans des mouvements pour les droits de la personne et dans ceux pour la protection de l'environnement.

En somme, le tableau numéro 5 témoigne en effet du niveau d'implication sociopolitique des répondants en lien avec le type de régime dans lequel ils ont évolué avant d'arriver au Québec. Ainsi, les groupes entre 30 ans et moins et celui de 60 ans et plus ont une faible implication citoyenne dans tous ces trois régimes politiques mentionnés. À présent, on va examiner si le fait d'avoir subi violences à caractère politique peut avoir un lien avec l'implication politique au Québec.

5.2 Intégration et implication politique au Québec

À la lumière de ce qu'on vient d'illustrer ainsi qu'à l'aide des données, à présent on va interpeler le lien existant entre le type d'immigration, la première participation électorale politique et les années passées au Québec.

Dans le tableau suivant, en premier lieu on constate un lien entre le temps passé au Québec et la première participation aux élections : soit provinciale ou fédérale. En deuxième lieu, on établit le lien entre chaque statut d'immigration et la première participation électorale. Ensemble, ces deux points apportent un éclairage à savoir si le temps passé au Québec est un facteur d'intégration et de participation aux élections.

Tableau 5.5 Le temps passé au Québec en lien avec la 1re participation électorale depuis l'arrivée au Québec, n=60

Année d'élection	2019 *		2018 *		2014 *		2012 *		2003 *		1998 *		TOTAL		Jamais voté
	Pers.	%	Pers.	%	Pers.	%	Pers.	%	Pers.	%	Pers.	%	Pers.	%	
Immigration économique															
	Pers.	%	Pers.	%	Pers.	%	Pers.	%	Pers.	%	Pers.	%	Pers.	%	Pers.
0 - 5 ans	1	1,6%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	1,6%	-
5 - 10 ans	3	5%	3	5%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	6	10%	1
10 - 15 ans	0	0%	2	3,3%	1	1,6%	1	1,6%	0	0%	0	0%	4	6,6%	-
15 - 20 ans	1	1,6%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	1,6%	-
20 ans et plus	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	-
Total	5	8,3%	5	8,3%	1	1,6%	1	1,6%	0	0%	0	0%	12	19,8%	1 = 1,6%
Réfugiés															
0 - 5 ans	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1
5 - 10 ans	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1
10 - 15 ans	0	0%	2	3,3%	0	0%	1	1,6%	0	0%	0	0%	3	5%	1
15 - 20 ans	2	3,3%	2	3,3%	0	0%	1	1,6%	0	0%	0	0%	5	8,2%	1
20 ans et plus	1	1,6%	1	1,6%	0	0%	4	6,6%	4	6,6%	3	5%	13	21,6%	2
Total	3	5%	5	8,3%	0	0%	6	10%	4	6,6%	3	5%	21	34,8%	6 = 10%
Regroupement familial															
0 - 5 ans	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	-
5 - 10 ans	0	0%	1	1,6%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	1,6%	-
10 - 15 ans	2	3,3%	1	1,6%	2	3,3%	0	0%	0	0%	0	0%	5	8,3%	-
15 - 20 ans	0	0%	2	3,3%	0	0%	4	6,6%	0	0%	0	0%	6	10%	1
20 ans et plus	0	0%	1	1,6%	0	0%	0	0%	1	1,6%	1	1,6%	3	5%	1
Total	1	3,3%	5	8,3%	2	3,3%	4	6,6%	1	1,6%	1	1,6%	14	23,3%	3 = 5%
Étudiant.e.s étranger															
0 - 5 ans	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	-
5 - 10 ans	1	1,6%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	1,6%	-
10 - 15 ans	0	0%	1	1,6%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	1,6%	-
15 - 20 ans	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	-
20 ans et plus	0	0%	1	1,6%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	1,6%	-
Total	1	1,6%	2	3,3%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	3	5%	0 = 0%
TOTAL	10	16,6%	17	28,3%	3	4,9%	11	18,2%	5	8,3%	4	6,6%	50	83%	10=17%

*2019 : Élections fédérales canadiennes, *2018 : Élections générales québécoises, *2014 : Élections générales québécoises, *2012 : Élections générales québécoises, *2003 : Élections générales québécoises, *1998 : Élections générales québécoises

Les résultats de ce tableau représentent en premier lieu le lien existant entre la première implication électorale des répondants et le temps passé au Québec. En deuxième lieu, il montre les résultats de différences types d'immigration entre eux à l'arrivée. Ainsi, leurs résultats sont calculés sur l'ensemble de participants, soit 60 participants. Il faut néanmoins préciser que lors de cette enquête, tous ces répondants avaient passé au moins 5 ans au Québec et possédaient déjà une citoyenneté

canadienne, donc autorisés à voter aux élections fédérales canadiennes et aux élections générales québécoises.

D'emblée, on y constate que dans l'ensemble peu importe le statut d'immigration à l'arrivée, la 1^{re} participation électorale arrive tardivement, mais progressivement dans le temps. En effet, c'est dans la catégorie « réfugiés » que l'on retrouve plus de répondants ayant voté tardivement et tôt pour la 1^{re} fois depuis leur arrivée au Québec. En effet, sur un total de 21,6 % des participants ayant voté après au moins 20 ans et plus au Québec, 6,6% ont voté pour la première fois en 2003 et 5% ont voté pour la première fois en 1998. Tandis que 6,6 % ont voté pour la 1^{re} fois en 2012, 1,6% en 2018 et autre 1,6% en 2019. C'est-à-dire que les participants qui sont au Québec depuis au moins 20 ans ou plus, arrivés avec le statut de réfugiés, 11,8% ont voté tôt, soit avant 10 ans depuis leur arrivé, tandis que 9,8% ont voté tardivement, soit après 10 ans et plus. De plus, c'est la catégorie qui compte plus de répondants qui n'ont jamais voté, soit 10 %. Sachant que dans l'ensemble ce sont 15% de répondants qui n'ont jamais voté. De ce fait, il y a un nombre important des répondants qui ne sont jamais allés voter que ceux qu'y sont allé pour la première dans cette catégorie.

Par ailleurs, dans la catégorie « regroupement familial », sur 23,3% des participants ayant voté pour la 1^{re} fois, 5% ont passé 20 ans et plus au Québec. Dans ce 5%, il y a 1,6% qui ont voté en 1998, 1,6% qui ont voté en 2003 et un autre 1,6% des participants qui a voté en 2018 pour la 1^{re} fois. Donc, le pourcentage des votants est égal partout. Par contre, sur 10% des participants étant passé entre 15 à 20 ans au Québec, 6,6% ont voté pour la 1^{re} fois en 2012 et 3,3% en 2018. Donc, l'écart entre l'arrivée et la 1^{re} participation aux élections tourne autour de 10 ans ou environ deux élections. Parmi ceux qui sont au Québec entre 10 à 15 ans, 3,3% ont voté pour la 1^{re} fois en 2014; 3,3% en 2019; et 1,6% en 2018. Cette fois-ci, on constate que les participants arrivés avec le statut de regroupement familial sont allés voter pour la 1^{re} fois 15 ans après leur arrivée au Québec. C'est environ après trois élections provinciales. En plus, sur l'ensemble, 5% des participants ne sont jamais allés voter.

Dans la catégorie d'« immigration économique », sur le total de 19,8% des répondants ayant voté pour la 1^{re} fois, 8,3%, ont voté en 2019 pour la 1^{re} fois. Parmi eux, 1,6% sont au Québec depuis au moins 5 ans, 5% entre 5 et 10 ans, 1,6% entre 15 et 20 ans. Il y a seulement une personne qui n'a jamais voté dans cette catégorie d'immigration. Parmi le 8,3% ayant voté pour la 1^{re} fois en 2018, 5% sont au Québec entre 5 à 10 et 3,3% entre 10 à 15. De plus, le 1,6% voté pour la 1^{re} fois en 2014

est au Québec depuis 10 à 15 ans. Ce résultat est semblable à ce vote 2012 dans cette même catégorie d'immigration. Dans cette catégorie d'immigration, c'est au niveau 5 à 10 ans que l'on retrouve plus des participants ayant voté tôt pour la 1^{re} fois après leur arrivée au Québec, soit un total de 10% des personnes. Ceux qui ne sont pas allés voter représentent 1,6%, soit une seule personne de cette catégorie.

Ainsi, c'est notamment le cas pour les répondants arrivés avec le statut d'immigration « étudiants étrangers ». En effet, un répondant sur trois qui a voté pour la 1^{re} fois en 2019 au Québec y vivait depuis entre 5 à 10 ans, un autre qui a voté en 2018 y était depuis entre 10 à 15 ans et un dernier en 2018 aussi y était depuis au moins 20 ans ou plus. Ce répondant a mis environ 18 ans entre l'arrivée et la toute première participation électorale. Sauf celui-ci, les deux premiers ont mis environ 10 ans entre l'arrivée et la 1^{re} participation aux élections. On remarque donc que les résultats de cette catégorie varient beaucoup. À cet effet, mis à part d'autres facteurs liés à la participation électorale, l'initiative de participer tôt ou tard aux élections générales québécoises et fédérales canadiennes peut dépendre notamment du statut d'immigration à l'arrivée et des conditions d'immigration qui y sont associées.

Dans l'ensemble, on peut relever entre autres que la 1^{re} participation électorale des participants arrivés avec le statut d'immigration « immigration économique, étudiants étrangers et regroupement familial » arrive entre 5 à 10 ans, tandis que celle des participants arrivés avec le statut d'immigration « réfugié » arrive plus tard 10 ans et plus.

De ce fait, on peut penser que même si elles ont évolué dans le même régime politique, elles n'ont probablement pas vécu une même socialisation dans un régime complètement différent (autoritaire) et arrivées au Québec comme réfugiées elles n'ont pas la participation électorale partisane comme intérêt dans les premières années suivant l'immigration. Certains d'entre eux n'ont jamais voté même après 20 ans au Québec. Ainsi, on peut présumer que leur intérêt pour la politique partisane prend plus du temps à se construire selon les motifs d'émigration et leur vécu ou non des violences dans la société d'origine. On peut même aller plus loin en se demandant si l'âge peut avoir une influence quelconque sur la première participation électorale.

En effet, lors de l'arrivée au Québec, les répondants étaient tous adultes. Ce qui veut dire que peu importe le statut d'immigration à l'arrivée, ils ont tous été politiquement socialisés dans le régime de leur pays d'origine, et dans lequel certains y ont vécu des injustices.

Tableau 5.6 L'implication sociopolitique des personnes ayant vécu des discriminations en emploi au Québec, n=47

Type d'implication citoyenne	Implications de personnes ayant vécu la discrimination en emploi										TOTAL	
	Discrimination vécue en l'emploi au Québec											
	20 - 29 ans	%	30 - 39 ans	%	40 - 49 ans	%	50 - 59 ans	%	60 ans et plus	%	Pers.	%
Syndicat	0	0 %	1	2,1 %	5	10,6 %	3	6,4 %	0	0 %	9	19,1 %
Appui (\$) à un parti politique	1	2,1 %	2	4,3 %	3	6,4 %	0	0 %	0	0 %	6	12,8 %
Participation aux manifestations	1	2,1 %	3	6,4 %	4	8,5 %	0	0 %	1	2,1 %	9	19,1 %
Groupe communautaire	0	0 %	6	12,8 %	9	19,1 %	4	8,5 %	2	4,3 %	21	44,7 %
Mouvement citoyen (Droit, Écologie, etc.)	0	0 %	1	2,1 %	1	2,1 %	0	0 %	0	0 %	2	4,3 %
TOTAL	2	4,2 %	13	27,7 %	22	46,7 %	7	14,9 %	3	6,4 %	47	100 %
Jamais vécu aucune discrimination	2		4		5		0		1		13 sur 60	

Le tableau numéro 6 a pour but de démontrer l'impact qu'ont des discriminations vécues en emploi sur l'implication sociopolitique au Québec par les répondants. Or, dans plusieurs études sur le sujet, il est démontré que l'emploi est l'un de meilleurs leviers qui permet l'intégration sociale à cette nouvelle société.

Cependant, à première vue, on constate que 47 sur 60 participants ont été victimes de discrimination en emploi. C'est donc 78% de l'ensemble de participants. Parmi ces participants, 21 personnes, soit 44,7% s'impliquent dans des groupes communautaires, 19,1% participent aux manifestations citoyennes, 19,1% s'impliquent dans les groupes syndicaux, 12,8% appuient financièrement un parti politique au Québec et 4,3% s'impliquent dans les mouvements citoyens pour les droits de l'homme et dans les mouvements écologiques. Donc, d'une part, on constate que l'implication dans les groupes communautaires est très forte plus que l'implication dans des mouvements citoyens pour la

justice et les droits de l'homme chez la population immigrante des PAGL ayant vécu de la discrimination en emploi. Cette faible implication est observée surtout chez le groupe d'âge de moins de 30 ans et celui de 60 ans et plus. De plus, cette réalité de faible implication est notamment observée chez les personnes qui disent appuyer financièrement un parti politique au Québec. Donc, vivre de la discrimination en emploi provoque un repli sur soi en s'impliquant plutôt dans les groupes communautaires qu'en politique ou dans des partis politiques. Cela ne donne pas vraiment non plus l'envie de s'impliquer dans des mouvements citoyens pour la défense des droits. Cette réalité touche davantage la population de 30 à 39 ans et de 40 à 49 ans. Peut-être que ce n'est pas un levier politique privilégié par cette population lorsqu'elle vivait de situation semblable dans leur pays d'origine.

De ce fait, on peut estimer que les discriminations vécues en emploi peuvent avoir un impact sur l'implication sociopolitique des participants. L'impact significatif est observé au niveau de l'appui financier à un parti politique et à l'implication dans des mouvements citoyens. Dans le tableau suivant, on va tenter de comprendre la place qu'ont les besoins essentiels pour la population à l'étude depuis leur arrivée au Québec.

Tableau 5.7 **Importance accordée aux besoins essentiels depuis l'arrivée au Québec, n=60**

Choix de réponses	Besoin d'accomplis.		Besoin d'estim.-perso.		Besoin d'appartenance		Besoin de sécurité		Besoin Physiologique	
Très important	37	62%	40	67%	22	37%	51	85%	40	67%
Plutôt important	13	22%	11	18%	20	33%	6	10%	14	23%
Moyen important	6	10%	6	10%	13	22%	2	3%	4	7%
Peu important	4	7%	3	5%	3	5%	1	2%	2	3%
Pas du tout important	0	0%	0	0%	2	3%	0	0%	0	0%
Total	60	100%	60	100%	60	100%	60	100%	60	100%

Dans ce tableau, chaque participant s'est prononcé sur chaque catégorie de besoin afin d'identifier celle qui est la plus importante chez les répondants. C'est-à-dire les cinq catégories des besoins de

la « pyramide de besoins de Maslow ».⁷⁷ Alors, parmi ceux-ci, celui qui vient en première position est le besoin de sécurité. En effet, 51 répondants sur 60, soit 85% des participants ont répondu que cette dernière est « très importante » plus que les autres. En deuxième position, on retrouve deux besoins égaux à « très important », soit le besoin physiologique et le besoin d'estime personnelle, avec 67% chacun et à « plutôt important » le besoin physiologique vient avant celui d'estime personnelle. Ainsi, le besoin physiologique est le plus important parmi ces deux besoins précédents. Il est notamment lié aux besoins de survivre dans la société. Par exemple, il est associé aux besoins primaires comme manger, boire, s'habiller et dormir. Compte de tenu les différents contextes qui poussent à l'immigration, certains participants ont dit satisfaire en les besoins physiologiques à 67 %. Donc, le besoin physiologique implique un long processus d'intégration et un emploi rémunéré afin de le satisfaire complètement.

À la lumière de ces résultats, nous pouvons supposer que la probabilité que le retard et le manque d'intérêt à la première participation électorale soient liés, de proche, aux facteurs observés au tableau 5.5 sur *Le temps passé au Québec en lien avec la 1re participation électorale depuis l'arrivée au Québec*. De plus, tout comme le besoin de sécurité, nous pouvons constater qu'il y a lien de proximité entre le régime de pays d'origine, les violences vécues et le besoin physiologique chez les répondants. Nous avons pu voir précédemment qu'environ 63% de participants qui ont vécu sous un régime autoritaire et 18% sous le régime militaire. Parmi ces types de régimes, 44% de participants ont émigré à cause de raisons humanitaires et 45% ont subi des violences politiques. Donc, on peut forcément penser que la recherche de la sécurité physique fait référence aux violences politiques vécues (guerres civiles, génocide, etc.) dans la société d'origine et que le besoin physiologique fait référence au besoin naturel et normal à tout être vivant, mais que c'est plutôt le processus socioéconomique derrière qui est un défi. Ces facteurs peuvent nous fournir entre autres des éléments de compréhension leur besoin d'appartenance ou non à un groupe politique ou communautaire une fois arrivées au Québec.

Par ailleurs, les besoins d'appartenance peuvent être associés à une forme d'implication sociopolitique ou non. Dans d'autres mots, cette dernière peut se caractériser par un besoin de faire partie d'un groupe social, militant, politique, relationnel, statutaire ou du même statut social. Pourtant, ces

⁷⁷ <https://www.manager-go.com/management/theorie-de-maslow.htm>

besoins apparaissent en dernière position avec 37% comme moins importants à satisfaire et à 85 % en première position chez les répondants au tableau 5.7. On peut comparer ce résultat à ceux du tableau 5.4 au sujet de l'implication dans les groupes communautaires. Par exemple, dans les résultats des participants ayant évolué sous le régime autoritaire, 60,5 % préfèrent largement s'impliquer dans les groupes communautaires, non politisés et offrant des services sociaux. Ceci semble témoigner de la volonté d'appartenir à une organisation communautaire plutôt qu'à un groupe politique et la volonté de rechercher la sécurité comme besoin prioritaire plutôt que rechercher le besoin d'appartenance. Donc, l'implication politique ou non des participants peut avoir été causée par la volonté de combler plutôt certains besoins essentiels que d'autres parce que certains sont probablement contraints à recommencer leur vie une fois arrivée au Québec.

Associé à d'autres facteurs, il est probable que certaines personnes immigrantes venues de pays du sud placent certains besoins essentiels au premier rang et deviennent un travail de toute une vie voire de toute une génération. Parce que ces individus ne cessent de chercher une certaine qualité de vie. Cela peut probablement retarder ou provoquer un désintéressement de l'implication politique. Dans le tableau 5.5, nous avons constaté que 17 % des participants n'ont jamais voté depuis leur arrivée au Québec. Alors, il ne serait pas totalement faux de prétendre que ces participants vivent néanmoins cette réalité et il ne serait pas prudent d'associer uniquement cette non-implication à un seul type de facteurs. C'est pour cette raison que nous avons mobilisé d'autres données complémentaires pour tenter de comprendre pourquoi la participation politique n'est pas un besoin prioritaire chez cette population. Même s'il semble y avoir un lien entre ces deux éléments, il mérite d'être approfondi. Dans la partie suivante, nous allons essayer de répondre aux hypothèses en utilisant d'autres données recueillies.

5.3 Réponses aux hypothèses de recherche

Dans cette étude, nous parlons de la population immigrante de première génération des PAGL. Comme nous l'avons vue dans les chapitres précédente, la participation et l'implication politique ne s'inventent pas, elles sont plutôt les fruits d'une socialisation dans le temps et d'un apprentissage

dans le temps et l'espace. Bien que les instruments de la socialisation passée et présente soient volatils, ils s'inscrivent dans des procédures socialement subjectives à une société donnée et socialement définie et très précise.

C'est pourquoi l'objectif de cette étude est d'apporter une nouvelle perception de l'implication et de la participation politique des personnes immigrantes au Québec. Afin de faire cette démonstration, nous passons par un échantillon de la population immigrante des PAGL. Nous avons posé trois grandes questions suivantes. La première est de savoir si la première génération de la population immigrante des PAGL ayant vécu des violences politiques participe-t-elle à la vie politique au Québec? La seconde veut savoir dans quelle mesure la socialisation politique d'origine de cette population peut influencer leur participation politique au Québec. La dernière veut mettre en lumière sur les différentes discriminations vécues au Québec et leur influence sur l'implication politique. À partir de ces questions, nous avons formulé quatre hypothèses; la première voulait comprendre si les membres de la population immigrante des PAGL (ayant participé à cette recherche) ont été confrontés aux violences politiques sous les régimes militaires et autoritaires dans leur pays d'origine avant d'arriver au Québec.

En effet, d'après les résultats obtenus au tableau 5.1, nous constatons qu'il y a 69 réponses des personnes ayant vécu des violences politiques sur l'ensemble de 76 réponses sous les régimes autoritaires. Cela représente environ 90,7 %. Tandis que ceux qui ont vécu sous le régime militaire, nous remarquons un résultat de 6 réponses des violences politiques vécues. C'est environ 7,8 % de l'ensemble. Ces deux types de régimes regroupent 75 réponses sur le total de 76. Nonobstant, certains participants ont vécu plus d'une forme de violence politique. C'est en effet la raison pour laquelle le nombre de réponses dépasse celui de participants. Seulement, 17 participants sur 60 vécus sous ces deux régimes disent n'avoir vécu aucune forme de violence parmi celles proposées. De plus, il y a 10 autres participants qui n'en ont pas vécu également et qui ont dit que le régime de leurs pays d'origine était partiellement démocratique. Ce sont donc 33 participants qui ont vécu des violences politiques contre 27.

En somme, au tableau 5.2, ce sont 23 participants 38 participants vécus sous les régimes autoritaires et militaires qui ont été victime des violences politiques dans les PAGL. De ce fait, on peut répondre à la première hypothèse en affirmant qu'il y a environ un tiers des participants à cette étude qui ont

été confrontés aux violences politiques sous les régimes militaires et autoritaires dans leur pays d'origine avant d'arriver au Québec. Plus concrètement, ce groupe a vécu, soit de la torture, de l'emprisonnement, du harcèlement, de l'enlèvement, de la censure politique, de la limitation de droit de parole ou de la restriction des droits civiques. Alors, comme constatés plus haut, ils ont vécu plus d'une forme de violence sous le régime autoritaire. Donc, ces types de violence peuvent avoir joué un rôle socialisatrice malheureuse affectant à la fois leur perception politique ainsi que leur participation politique.

La seconde hypothèse est la suivante : la socialisation politique sous les régimes militaires et autoritaires du pays d'origine joue un rôle déterminant quand il est temps de s'impliquer dans un parti politique au Québec pour cette même population. Dans le tableau 5.4, à propos de la contribution financière à un parti politique comme moyen d'implication politique, nous constatons tout d'abord que ce ne sont pas seulement les participants qui disent avoir vécu sous ces deux régimes qui semblent être désintéressés, mais bien aussi ceux qui disent avoir vécu sous le régime partiellement démocratique. Alors, parmi les répondants qui ont qualifié de régime autoritaire leur pays d'origine lors de leur émigration, 33 participants sur 38 (soit 87%) n'ont jamais fait de contribution financière à un parti politique depuis leur arrivée au Québec. Pour ceux ayant qualifié leurs pays d'origine de régime militaire, 10 sur 11 participants (soit 91%) n'ont jamais fait une telle contribution depuis leur arrivée au Québec. De plus, pour ceux qui les ont qualifiés de régimes partiellement démocratiques, 9 sur 11 participants (soit 82 %) n'ont jamais fait de contribution financière à un parti politique au Québec. Par conséquent, cette forme de contribution offre une autre façon de s'impliquer en politique puisqu'elle peut permettre aux participants de comprendre le fonctionnement d'un parti politique, de connaître les élections internes d'un parti, de se porter candidats, d'avoir une carte de membre, etc. Alors, en réponse à la seconde hypothèse, même si on voit un faible lien entre la socialisation politique antérieure sous les régimes autoritaires et militaires et l'implication dans un parti politique au Québec, il est difficile d'attester totalement leur lien significatif. Par contre, cela peut révéler des tendances déterminantes de la non-socialisation à cette réalité politique pour certains participants. Ce lien peut également témoigner de la présence d'un héritage culturel de la « transportabilité ou transférabilité » (Bernard LEHIRE, 2001, p. 124) du vécu politisé du pays d'origine. C'est-à-dire le fait de ne pas du tout s'intéresser à la politique. Il y a tout de même un (faible) pourcentage des participants qui s'impliquent progressivement.

Dans la troisième hypothèse, nous nous intéressons à savoir si l'indicateur : statut d'immigration (réfugié, parrainage familial et économique) à l'arrivée au Québec a un lien éventuel avec le fait de voter tardivement à la première élection politique chez les participants à cette étude. Compte tenu des informations que nous possédons actuellement, nous croyions que la participation politique de ces derniers peut être tardive au Québec, parce que l'apprentissage d'un nouvel éthos politique peut prendre du temps. En effet, on doit d'abord souligner qu'au tableau 5.5 la catégorie réfugiée est celle qui contient plus de répondants. Puis, il occupe la première place pour le nombre des personnes qui n'ont jamais voté depuis leur arrivée au Québec, soit 10 %. La deuxième place revient à celle du regroupement familial avec 5 %, suivi de celle des immigrants économiques avec 1,6 % et puis celle des étudiants étrangers avec 0 %. Plus clairement, nous apercevons qu'en 2019, sur un total de 21 participants arrivés avec un statut de réfugié, 13 ont voté pour la première fois après 20 ans et plus, 5 après 15 à 20 ans et 3 après 10 à 15 ans. Sinon, il n'y a pas de participants arrivés à tant que réfugié qui a voté avant. Parmi toutes les catégories, cette dernière est celle qui possède un grand nombre des participants ayant à voter tardivement depuis leur arrivée au Québec. C'est qui peut révéler peut-être un manque d'intérêt à l'implication politique.

À la lumière de qui vient d'être dit, nous avons constaté que les participants ayant passé 15 ans et plus ne participent pas à la première élection au même moment d'après les résultats du même tableau. C'est-à-dire que l'enjeu de l'expérience intérieure et la motivation individuelle à la chose politique chez les répondants divergent d'une personne à un autre même s'ils ont évolué sous type de régime politique semblable. D'après les caractéristiques des répondants, le temps passé au Québec ne peut pas être le seul indicateur fiable pour comprendre l'implication et la participation politique de la population immigrante des PDGL. Il doit absolument être combiné avec d'autres. Par exemple, la socialisation politique reçue à travers les différents régimes politiques peut contribuer à la compréhension de ce phénomène, puisqu'arrivés les personnes immigrantes arrivées avec toutes leurs histoires, expériences, violences, traumatismes, etc. Ce sont entre autres des indicateurs qui méritent d'avoir plus d'éléments de comparaison afin d'avoir des réponses mieux nuancées pour cette troisième hypothèse.

Dans la quatrième hypothèse, nous voulions comprendre s'il y a un lien potentiel entre les discriminations systémiques vécues en emploi et les différentes implications sociopolitiques, soient l'implication dans le syndicat, l'appui financier à un parti politique, l'implication partisane dans différentes

manifestations et l'implication dans les groupes communautaires ainsi que la participation citoyenne dans des mouvements de justice sociale. Étant donné que certains participants ont vécu des discriminations et qu'ils font partie de la catégorie ethnique « racisées », cette hypothèse nous aide à comprendre l'impact de cette discrimination dans la participation politique ou non de cette population au Québec. Tout d'abord, dans le tableau 5.6, nous constatons que sur 60 participants, 47 d'entre eux ont vécu des discriminations dans leur milieu de travail tandis que 13 participants n'en ont jamais vécu. Alors, parmi ceux ayant vécu ces injustices, 12,8 % contribuent financièrement aux partis, 4,3 % s'impliquent dans des mouvements pour la défense des droits, 19 % participent dans des manifestations citoyennes, 19 % s'impliquent dans des groupes syndicaux et 45 % s'impliquent davantage dans des groupes communautaires.

À la lumière de ces résultats, nous pouvons dire qu'il y a une tendance entre les discriminations vécues en milieu de travail et l'implication politique au Québec pour ces participants des PAGL. En effet, on constate que cette dernière catégorie d'implication est la plus populaire avec 45 %. Toutefois, il est difficile de confirmer que le choix de ne pas s'impliquer en politique est vraiment lié au fait d'avoir vécu les discriminations en emploi, mais ces dernières peuvent faire partie des facteurs impliqués, parce que l'emploi fait des leviers d'implication sociale. Ces discriminations peuvent potentiellement provoquer « un repli communautaire » un mécanisme identitaire volatil et incontrôlable poussant les répondants à s'impliquant davantage dans leurs groupes communautaires. Donc, ce repli peut avoir été vécu probablement à travers plusieurs expériences de rejets à l'embauche ou en milieu d'emploi depuis leur arrivée au Québec. Actuellement, notre étude ne nous permet pas incontestablement de tirer des conclusions définitives sur cette question. Néanmoins, il y a un lien avéré entre les discriminations vécues en emploi et le choix de l'implication et de participation politique. Dans la prochaine partie sur la discussion sociologique, nous parlerons des structures inconscientes dans cette participation chez les répondants.

5.4 Discussion sociologique

Tout d'abord, cette discussion sociologique tente d'apporter une compréhension supplémentaire sur le phénomène de la participation et de l'implication politique des personnes immigrantes qui viennent des PAGL au Québec. Nous ferons appel aux concepts d'*habitus* et d'*anamnèse de constantes cachées* de Pierre Bourdieu essayant ainsi de comprendre l'influence de la socialisation passée sur le présent dans cette participation. De plus, nous essayerons de comprendre cela à travers deux dimensions de socialisation, soit *la socialisation primaire* et *la socialisation secondaire* sous le régime politique de leur pays d'origine. Cette discussion sera appuyée de quelques exemples tirés des résultats de cette étude.

Comme on le perçoit dans les données statistiques du tableau 4 sur le régime politique de pays d'origine et l'implication sociopolitique au Québec et du tableau 5 sur le temps passé au Québec en lien avec la première participation électorale depuis l'arrivée. Sur 21 participants arrivés avec un statut de réfugiés, 18 d'entre eux, ont voté pour la première fois après 15 ans. Tandis que, dans le tableau 4, sur les 38 répondants ayant vécu sous le régime autoritaire, 33 d'entre eux n'appuient financièrement aucun parti politique tandis que plus de la moitié préférée s'implique plutôt dans le milieu communautaire que dans les manifestations citoyennes. Alors, ces réalités peuvent entre autres témoigner des prédispositions intériorisées et inconscientes durant la période de socialisation pendant laquelle ces participants s'adaptaient et s'intégraient au régime de leur environnement sociopolitique du pays d'origine. Durant cette période, certains participants ont alors été conditionnés de façon invisible et ils se sont probablement construit une manière d'être politiquement, une façon d'agir face à ce régime politique et un type de comportement. Alors, une fois que ces participants sont confrontés à la participation politique dans leur société d'accueil, cette socialisation politique apparaît sous forme d'*habitus* politique comme une loi immanente, déposée en certains d'entre eux par la prime éducation.

De ce fait, cet *habitus* reflète la trajectoire et les expériences sociopolitiques progressivement incorporées dans les structurées sociales des participants depuis leur pays d'origine. Alors, une fois placés dans les conditions similaires, soit la participation politique au Québec, les répondants anticipent vraisemblablement la même réalité, la même idée de ce qui se fait et ne se fait pas, les mêmes choix de comportement et peut-être un générateur de sens semblable à celui des pays d'origine. Par exemple, on constate qu'il y a un lien potentiel entre le tableau 5.4 (le régime politique du pays d'origine et l'implication sociopolitique au Québec) et le tableau 5.5 (Le temps passé au Québec en

lien avec la première participation électorale depuis l'arrivée au Québec). On constate que plusieurs répondants ont vécu sous le régime autoritaire et s'impliquent peu ou pas du tout en politique au Québec. Étant donné que plusieurs sont arrivés comme réfugiés, leur participation politique reflète notamment cette même réalité. C'est-à-dire qu'il est probable que les régimes politiques d'origine transmettent une socialisation politique en inadéquation avec celle de leur société d'accueil. Donc, ces répondants ont intériorisé un ensemble de pratique qui agit comme une structure structurée pré-disposée à fonctionner comme une structure structurante. Autrement dit, la socialisation politique intériorisée sous l'influence des régimes autoritaires agit à la fois comme un système d'anticipation inconscient de la participation politique et comme un générateur de sens l'état mécanique consciente.

À la lumière de cette structure d'habitus, la socialisation politique peut tirer sa source notamment dans les expériences sociales et politiques partant de *la socialisation primaire* jusqu'à *la socialisation secondaire*. Ces dernières sont propres à chaque participant et chaque population. Ces expériences localisatrices viennent de l'enfance et de l'adolescence pour la première socialisation. Pour la seconde, elle se déroule à la fin de l'adolescence et durant la vie adulte, dans les différents milieux sociaux que fréquente l'individu : écoles, études, sports, vie professionnelle, groupes de pairs, activités extraprofessionnelles, etc. À cela s'ajoutent le parti politique, le régime politique, les associations, la prison, les camps de réfugiés voire même des événements ponctués d'instabilité politique tels que des guerres. Faisant partie de cette seconde socialisation, au tableau 5.1, on constate qu'aux 46 répondants sur 60 chacun dit avoir vécu soit de la torture, l'enlèvement, du harcèlement, l'emprisonnement arbitraire, de la censure / limitation du droit de parole et de la restriction des droits civiques sous le régime autoritaire. Tandis que 14 autres restants disent n'avoir subi aucune violence parmi celles énumérées. D'après le sociologue Robert E. Park (1864-1944) ce régime se situe « généralement à mi-chemin entre un régime tribal primitive et celui plus moderne et sophistiqué, de la vie moderne urbaine »⁷⁸. Donc faisant référence aux régimes des PAGL, ces 46 répondants ont vécu ces violences politiques comme une expérience socialisatrice.

De plus, à travers le mécanisme du déterminisme, nous avons pu constaté que les phénomènes politiques et les événements traumatisants vécus sous ce régime par les répondants ont pu potentiellement avoir un impact sur leur avenir et sur le choix de s'impliquer en politique ou non. Cela peut

⁷⁸ COULON, Alain, 2020, *L'École de Chicago*, p. 52

s'expliquer notamment par le choix de rechercher la sécurité par plusieurs répondants, soit à 85 %, que de rechercher l'appartenance politique. Ce lien particulier entre la recherche de sécurité dans le pays d'accueil et l'anticipation négative à l'engagement politique pour certains peut probablement témoigner de l'expérience des souffrances vécue dans le pays d'origine. Vécue comme une socialisation, ce phénomène peut être déclenché probablement par un registre culturel ses souffrances intériorisées à l'égard de l'implication politique. D'après Everett Stonequist « l'homme marginal est en conflit psychologique entre plusieurs mondes sociaux, l'intensité de ce conflit variant selon les situations individuelles. » (Alain COULON, 2020, p. 53). Autrement dit, la participation et l'implication politique au Québec peuvent être vécues comme un conflit puisqu'elle interroge l'expérience politique acquise, en l'occurrence celle qui révèle en eux un caractère culturellement individuel dans la participation politique. À partir de ce caractère marginal, ce groupe est aussi considéré individuellement comme partageront les caractéristiques de la population dite « racisée » au Québec.

De ce fait, même si les répondants font partie de la catégorie dite « racisée », ils se distinguent néanmoins des autres populations immigrantes de la même catégorie par le fait d'être un groupe ethnique distinct. En effet, l'explication sociologique nous invite à nous écarter de la catégorisation systématique basée sur la création de la « race » afin illustrer plutôt le critère « ethnique ». C'est-à-dire interpréter la participation politique des répondants en plaçant ce critère au centre de la compréhension de ce phénomène. Même si ces dernières partagent la même catégorisation raciale avec certaines personnes immigrantes, elles viennent toutes de pays différents et dont chacune possède son propre parcours de socialisation politique. De ce fait, ce ne sont pas toutes les personnes immigrantes et tous les groupes ethniques qui ont vécu forcément les violences politiques. Dans la pensée du sociologue et philosophe Stuart Hall (1932-2014), on apprend qu'unifier l'ensemble des membres de la catégorie « raciale noire » ou « immigrante noire » serait un rejet des différences ethniques qui s'y trouvent. Le sociologue Robert E. Park (1864-1944) renchérit en disant que l'héritage ethnique et culturel est toujours présent chez la personne immigrante même dans une nouvelle société et cela pour le distinguer des autres personnes immigrantes. « Au contraire, il définit l'assimilation comme un processus au cours desquels des groupes d'individus participent activement au fonctionnement de la société tout en conservant leurs particularités. »⁷⁹ Donc, c'est en écartant des généralités qui

⁷⁹ COULON, Alain, 2020, *L'École de Chicago*, p. 39

classent parfois la participation politique des personnes immigrantes au Québec dans un groupe homogène qu'on pense trouver des spécificités qui échappent à cette règle.

Par ailleurs, dans cette analyse sociologique, la population étudiée n'est pas considérée comme un corps social et politique. C'est-à-dire une même classe d'individus possédant la même socialisation politique basée sur leur couleur de peau. Parce que la réappropriation de la « race » par les discours populaires pour parler de la participation politique des personnes immigrantes tend à essentialiser la différence. C'est-à-dire le fait de dire de manière inhérente que les personnes immigrantes participent moins que les autres à la politique au Québec. Or, ce qu'on sait à présent est qu'il y a une diversité des personnes dites « racisées » et dont l'expérience politique antérieure, par exemple les personnes des PAGL, n'ont pas la même expérience politique qu'une autre personne noire d'Amérique, de Martinique ou du Canada. Chaque personne immigrante noire arrivée à l'âge adulte peut potentiellement posséder une expérience politique différente de celle des autres. Alors, peut-on remettre en doute ces discours populaires en se demandant si ce n'est pas par la socialisation politique d'origine que l'on devait comprendre l'implication et la participation politique des personnes immigrantes de la première génération ? Plutôt que par l'ethnie et la « race », puisque les résultats montrent une diversité de facteurs impliqués dans la participation politique des participants au Québec. ?

CONCLUSION

Au Québec, la participation politique des personnes immigrantes des PAGL de la première génération paraît complexe dans la mesure où les facteurs impliqués sont multiples. Nous avons par exemple constaté que ces personnes ont évolué dans un environnement politique très différent que celui du Québec. De plus, compte tenu des régimes partiellement démocratiques, militaires et autoritaires de leur pays d'origine, leur socialisation politique peut être différente sur les points de la participation et de l'implication citoyenne. En plus des violences politiques vécues, qui ont contraint plusieurs à rechercher d'abord la sécurité lors de leur arrivée au Québec, leur implication politique n'est pas une priorité. En conséquence, nous avons constaté que la première participation électorale peut prendre, pour plusieurs, environ 15 ans après leur installation.

Donc, considérant les informations que nous possédons actuellement sur l'objet de cette recherche, les participants arrivés à l'âge adulte ont déjà intériorisé les réalités politiques de leurs pays d'origine ; sachant que chaque pays possède des institutions politiques propres à lui. En effet, chacun est composé des valeurs sociales différentes, des régimes politiques opposés, des pratiques citoyennes hétéroclites et d'un répertoire distinct d'actions collectives ainsi que d'un système de gouvernance différent.

À la lumière de ces informations, nous évoquons par exemple de la différence des processus de la transition entre le pouvoir en place, des guerres de pouvoir dans certaines régions (RDC et Burundi), un génocide (Rwanda) et de l'emprisonnement des opposants (Ouganda), etc. Tenant compte de toutes ces réalités historiques et politiques, la question de traumatisme politique vécu nous a permis d'illustrer plus ou moins l'origine et l'impact de leur socialisation passée de la politique d'origine afin de comprendre son lien avec la participation politique au Québec. Sachant que cette population immigrante a été, par moment, catégorisée dans le groupe comme des « personnes racisées », il

serait difficile d'affirmer qu'ensemble ils partagent la même catégorie ethnique et ni la même intégration et socialisation politique des pays d'origine. C'est pour cette raison que cette recherche propose une différente perspective pour comprendre, à travers les structures socialisées et intériorisées (*habitus*), la participation politique des générations immigrantes nées dans leurs pays d'origine.

Afin de comprendre la participation (ou la non-participation) politique de cette première génération, nous avons posé trois questions de recherche et quatre hypothèses qui nous ont permis de créer six tableaux. Ensuite, nous avons recensé des écrits sur la participation politique des personnes immigrantes au Québec. À travers elle, nous avons pu comprendre les défis et les enjeux entourant cette réalité de façon générale. Grâce à un échantillon de 60 participants issus des PAGL, nous avons pu dresser un cadre théorique qui nous a permis de comprendre, de façon spécifique, leur participation (ou leur non-participation) politique en partant de leur vécu politique. Autrement dit, il s'agissait de comprendre ce phénomène social par un autre phénomène social en utilisant la méthodologie comparative individualisant. Dans cette dernière, la subjectivité dans la participation et l'implication (ou la non-implication) politique de cette population a permis de ressortir le caractère distinctif de toutes les autres populations immigrantes dites « racisées ». Nous avons constaté que les 33 participants qui ont vécu 76 fois des violences politiques ont grandi dans des régimes politiques principalement autoritaires et militaires. Puis, sur l'ensemble de tous les participants, 49 d'entre eux, 82 % n'ont connu qu'un régime non démocratique. De plus, nous avons remarqué que 51 des 60 participants, soit 85 % ont répondu que le besoin le plus prioritaire pour eux était la sécurité et non celui d'appartenir à un groupe. De ce fait, les blessures que peuvent engendrer les violences politiques vécues dans ces régimes politiques peuvent donner lieu à de profonds traumatismes politiques.

Parmi les limites observées, il y a la pandémie de la COVID-19 qui est venue perturber le processus d'enquête; nous avons été contraints de nous adapter à cette réalité pour finaliser la récolte de données quantitatives dont nous avons besoin. Même si cette méthode quantitative est plus efficace et qu'elle permet de tester des hypothèses, elle a pu perdre des détails contextuels. Quant à l'échantillon de 60 participants, sa taille ne peut être représentative de l'ensemble de la population immigrante des PAGL vivant au Québec. Elle nous a toutefois permis de collecter des données brutes et concrètes.

Par ailleurs, les entretiens ont été menés dans un environnement artificiel non naturel, ce qui n'a pas permis d'appliquer un certain niveau de contrôle à l'exercice. Dès lors, les résultats obtenus n'ont pas pu couvrir tous les détails sur la socialisation politique des participants ainsi que les attitudes et la motivation qui pousse à s'impliquer ou non en politique au Québec.

Nous devons aussi tenir en compte qu'avec les limites de la méthode quantitative, les réponses préétablies ne reflètent pas nécessairement ce que les participants pensent réellement de la question politique au Québec. Une des forces de cette recherche est que nous pouvons maintenant mieux comprendre la participation (ou la non-participation) politique des personnes immigrantes à travers des constructions politiques antérieures; elle s'inscrit aussi dans le cadre d'une ouverture aux nouvelles recherches ainsi qu'à l'aboutissement d'autres recherches à ce sujet. À ce compte, la compréhension de la participation politique de la première génération de la population immigrante au Québec peut apporter une autre dimension, et ce, non seulement sur la socialisation politique d'origine, mais aussi sur celle dans la société d'accueil. Parce que chaque population immigrante de première génération arrivée à l'âge adulte possède son propre héritage sociopolitique, ses propres socialisations politiques ainsi que de probables traumatismes politiques de la part de son pays d'origine.

ANNEXE A
QUESTIONNAIRE

1. CONTEXTE D'ARRIVÉE AU QUÉBEC

1.1. Cela fait combien de temps que vous résidez au Québec ?

- A) 0 à 5 ans
- B) 5 à 10 ans
- C) 10 à 15 ans
- D) 15 à 20 ans
- E) 20 à 25 ans
- F) 25 ans et plus

1.2. Avec quel statut êtes-vous arrivé au Québec ?

- A) Réfugié
- B) Travailleur économique
- C) Parrainage familial
- D) Étudiant étranger

1.3. Avec qui êtes-vous arrivé au Québec ?

- A) Seul
- B) En famille
- C) Avec des amis
- D) Avec une ON humanitaire (ONU, UNICEF ou CROIX-ROUGE)

2. CONTEXTE DE DÉPART

2.1. Quel est votre pays de naissance ?

- A) R.D. Congo
- B) Burundi
- C) Ouganda
- D) Rwanda
- F) Canada

2.2. Avant d'arriver au Québec, avez-vous habité dans un autre pays ?

- A) Oui
- B) Non

2.3. Quelles étaient la ou les raisons qui vous ont poussé à l'émigration ?

- A) Économique
- B) Réunification familiale
- C) Humanitaire (catastrophe naturelle – guerre – persécutions...)

D) Études

2.4. Avez-vous subi des violences ou restrictions politiques suivantes dans votre pays d'origine avant d'émigrer ?

(Plusieurs réponses possibles)

- A) Torture
- B) Emprisonnement arbitraire
- C) Harcèlement
- D) Enlèvement
- E) Censure / limitation de mon droit de parole
- F) Restrictions de droits civiques
- G) Aucune de ces réponses

2.5 Des membres de votre famille ou de votre entourage ont-ils subi ces mêmes violences / restrictions dans votre pays d'origine ?

- A) Oui
- B) Non

2.6 Comment qualifiez-vous le régime politique de votre pays d'origine lors de votre départ ?

- A) Autoritaire
- B) Militaire
- C) Partiellement démocratique
- D) Complètement démocratique

3. PERCEPTIONS DU QUÉBEC

3.1 Selon une échelle de 1 à 5, où 1 signifie pas du tout d'accord et 5 très d'accord

- | | |
|---|-----------|
| A) Au Québec, on se sent en sécurité dans la vie quotidienne | 1 2 3 4 5 |
| B) Au Québec, on peut avoir un niveau de vie adéquat si on fait les efforts nécessaires | 1 2 3 4 5 |
| C) Au Québec, c'est rare que les gens se montrent ouvertement racistes | 1 2 3 4 5 |
| D) Au Québec, on est plus ouvert aux immigrants qu'ailleurs au Canada | 1 2 3 4 5 |
| E) Au Québec, il est mieux d'habiter à Montréal qu'ailleurs au Québec | 1 2 3 4 5 |
| F) Au Québec, la question de l'indépendance nationale est pour moi très importante | 1 2 3 4 5 |

3.2 Selon une échelle de 1 à 5, où 1 signifie pas du tout d'accord et 5 très d'accord, veuillez indiquer le niveau d'importance que vous accordez à chacun de ces besoins

- | | | |
|--------------------------|-----------|-------------------------|
| A) Besoin d'accomplir | 1 2 3 4 5 | 1- Pas du tout d'accord |
| B) Besoin d'estime | 1 2 3 4 5 | 2- Peu d'accord |
| C) Besoin d'appartenance | 1 2 3 4 5 | 3- Moyennement d'accord |
| D) Besoin de sécurité | 1 2 3 4 5 | 4- Plutôt d'accord |
| E) Besoin physiologique | 1 2 3 4 5 | 5- Très d'accord |

3. 2 Avec l'échelle de 1 à 5, 1 étant pas du tout d'accord et 5 très d'accord, répondez selon votre niveau de sentiment d'appartenance.

- | | | |
|-------------------------|-----------|-------------------------|
| A) Je me sens Québécois | 1 2 3 4 5 | 1- Pas du tout d'accord |
| B) Je me sens Canadien | 1 2 3 4 5 | 2- Peu d'accord |
| C) Je me sens Burundais | 1 2 3 4 5 | 3- Moyennement d'accord |
| D) Je me sens Congolais | 1 2 3 4 5 | 4- Plutôt d'accord |
| E) Je me sens Ougandais | 1 2 3 4 5 | 5- Très d'accord |
| F) Je me sens Rwandais | 1 2 3 4 5 | |

4. EXPÉRIENCES

4.1. Au Québec, avez-vous vécu personnellement des situations de discrimination depuis votre arrivée ?

- A) Dans l'emploi
- B) Avec la police
- D) Dans les services de santé
- C) Avec les propriétaires de logement
- E) Dans un lieu public
- F) Jamais aucune situation de discrimination
- G) Autre ...

4.2 Selon une échelle de 1 à 5, où 1 signifie pas du tout d'accord et 5 très d'accord Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec cet énoncé :

- A) La société québécoise est raciste 1 2 3 4 5

5. PARTICIPATION

5.1 Au Québec, êtes-vous impliqué dans un parti politique comme membre, militant bénévole ou candidat ?

- A) Oui
- B) Non

Si oui, à quel titre :

- A) Membre
- B) Militant
- C) Bénévole
- D) Candidat
- E) Autre ...

5.2 Encerclez le niveau d'importance que vous accordez à chacun de ces éléments :

- | | |
|-------------------------|-----------|
| A) Élection canadienne, | 1 2 3 4 5 |
| B) Élection québécoise, | 1 2 3 4 5 |
| C) Élection municipale, | 1 2 3 4 5 |

D) Manifestations	1	2	3	4	5
E) Signature de pétitions	1	2	3	4	5
F) Événements commémoratifs	1	2	3	4	5
G) Faire du bénévolat	1	2	3	4	5

5.3 Selon votre expérience, pensez-vous qu'on peut faire confiance aux partis politiques québécois quand ils arrivent au pouvoir ?

- A) Pas du tout d'accord
- B) Peu d'accord
- C) Moyennement d'accord
- D) Plutôt d'accord
- E) Très d'accord

5.4 Veuillez cocher la case correspondant à votre degré d'accord pour chacun des énoncés suivants :

A. Au Québec, je participe aux manifestations citoyennes.

- Oui
- Non

B. Au Québec, j'appuie un parti politique avec une contribution financière.

- Oui
- Non

C. L'indépendance du Québec est une bonne chose.

- Fortement en accord
- En accord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

D. La participation aux élections des pays d'origine doit être uniquement pour les citoyens locaux.

- Fortement en accord
- En accord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

5.5 En quelle année d'élection provinciale êtes-vous allés voter pour la 1^{re} fois au Québec ?

Réponse : _ _ _ _

5.6 Vous ou un de vos proches participaient-ils dans un ou des mouvements sociaux suivants au Québec ?

- A) Syndicat
- B) Parti ou regroupement politique
- C) Groupe communautaire
- D) Mouvement citoyen (droits, écologie, etc.)
- E) Aucune de ces réponses

6. PROFIL

6.1 Quel âge avez-vous ?

Réponse :

6.2 Quel est votre niveau d'étude ?

- A) Primaire
- B) Secondaire
- C) Collège ou Cégep
- D) Université

6.3 Quelle est votre situation actuelle ?

- A) Célibataire
- B) Marié
- C) Conjoint de fait (union libre)
- D) Veuve / Veuf

6.3 Avez-vous des enfants ?

- A) Oui
- B) Non

Si oui, précisez votre réponse combien _ _ _ _ _

Merci pour votre participation !

ANNEXE B
FORUMAIRE DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT
(participant majeur)

IDENTIFICATION

Nom du projet : *Le traumatisme politique de personnes issues des pays d'Afrique des Grands Lacs, leur implication et leur participation politique au Québec*

Étudiant-chercheur
responsable du projet : Jean-Claude Kumuyange

Programme d'études : Doctorat en Sociologie

Adresse courriel : kumuyange.jean-claude@courrier.uqam.ca

Téléphone : (514) 672-8970

BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

Vous êtes invité à prendre part au présent projet visant à comprendre à la fois la motivation liée à l'implication politique des personnes immigrantes des pays d'Afrique des Grands Lacs (R.D Congo, Uganda, Burundi et Rwanda) et l'impact qu'ont les politiques de ces pays sur la participation politique de ces ressortissants au Québec. Plus spécifiquement, il vise également à aider la compréhension votre implication politique dans le pays d'origine. Ce projet est réalisé dans le cadre d'une thèse de doctorat réalisée sous la direction de Victor Armony, directeur de recherches et professeur au département de sociologie de la Faculté de sciences humaines à l'Université du Québec à Montréal. Il peut être joint au (514) 987-3000 poste (4985) ou par courriel à l'adresse : armony.victor@uqam.ca.

PROCÉDURES OU TÂCHES DEMANDÉES AU PARTICIPANT

Votre participation consiste à remplir un questionnaire à choix multiples et à court développement. Vous répondrez au meilleur de vos connaissances. Pour la partie concernant la participation et l'implication politique dans votre pays d'origine, répondez selon vos souvenirs.

AVANTAGES ET RISQUES

Votre participation contribuera à mieux connaître les facteurs liés à l'implication politique et les défis qui y sont associés. Ainsi, il vous sera possible de connaître les différents moyens de participation à la politique existante. La présente recherche implique aucun risque. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante ou de vous retirer en tout temps sans avoir à vous justifier. Une ressource d'aide appropriée pourra être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Il est de la responsabilité du chercheur de suspendre ou de mettre fin au questionnaire s'il estime que votre bien-être est menacé.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que tous les renseignements sont confidentiels et les données papier (formulaire de consentement, carnets de notes et questionnaires) seront conservées dans un casier fermé et dans un bureau fermé. Pour chaque questionnaire, on rendra les données anonymes en leur attribuant des codes. Afin de protéger la vie privée des participants, toutes les rencontres auront lieu dans les bureaux de l'Université du Québec à Montréal. Afin d'assurer la protection et l'anonymat, ces derniers seront conservés séparément sous clé par l'étudiant-chercheur responsable du projet pour la durée totale du projet. Les données et les formulaires de consentement seront détruits cinq ans après le dépôt final du travail de recherche. Ils seront déchirés dans une déchiqueteuse et jetés dans trois poubelles différentes.

Seuls les responsables du projet, le directeur de recherche Victor Armony et moi aurons accès à votre questionnaire, à ce formulaire et à vos informations personnelles. Aucune information confidentielle ne sera divulguée d'aucune manière.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs, vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, mémoire, essai ou thèse, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

COMPENSATION FINANCIÈRE

Votre participation à ce projet est gratuite. Un résumé des résultats de recherche vous sera transmis au terme du projet.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS ?

Vous pouvez contacter l'étudiant-chercheur responsable du projet au numéro 514-627-8970 pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec le directeur de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participant de recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains. Pour toute question ne pouvant être adressée au directeur de recherche, ou à l'étudiant responsable, ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la Présidente du comité d'éthique de la recherche pour étudiants le CERPÉ FSH, au numéro 514-987-3000 poste 3642 ou par courriel à : cerpe.fsh@uqam.ca.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est importante à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

SIGNATURES

Je reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que le responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

Signature de l'étudiant-chercheur
responsable du projet

Date

Je consens à participer à la deuxième étape de cette recherche pour laquelle je serai contacté par le chercheur à un moment ultérieur. Je pourrai refuser de participer si je change d'avis.

Oui _____

Non _____

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques du projet et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de l'étudiant-chercheur
responsable du projet

Date

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

BIBLIOGRAPHIE

- ADORNO, Theodor W., 2017, *Études sur la responsabilité autoritaire*, Éditions Allia, 16, rue charlemagne, Paris IV^e, 435 pages
- ARENDDT, Hannah, 1972, *Du mensonge à la violence*, Essais de politique contemporaine, Calmann-Lévy, Collection dirigée par François Laurent, Imprimé en France par CPI en 2016, 249 pages
- BACH, Daniel C., GAZIBO, Mamoudou, (dir), 2011, *L'État néopatrimonial : genèse et trajectoires contemporaines*, La Presse de l'Université d'Ottawa, Québec, Canada, 377 pages
- BLANCHET Alain, Gotman Anne, 2014, *L'entretien, L'enquête et ses méthodes, 2e édition refondue*, Édition Aramand Colin, Paris France, 126 pages
- BOLTANSKI, Luc, THÉVENOT, Laurent, 1991, *De la justification, Les économies de la grandeur*, Éditions nrf essais Gallimard, France, 483 pages
- BOSSI, Lorenzo et Herbert Reiter, « *Historical Methodologies: Archives Analysis and Oral History in Social Movement Research* », Donatella Della Porta (éd.) *Methodological Practices in Social Movement Research*, Oxford University Press, 2014, 117-143.
- BOURDIEU, Pierre, 1994, *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action*, Éditions du Seuil, Imprimé en France, 245 pages
- BOURDIEU, Pierre, 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Les Éditions Arthème Fayard, 423 pages
- BOURDIEU, Pierre, 1998, *La domination masculine*, Les Éditions du Seuil, 177 pages
- BRUBAKER, Rogers, "Ethnicity, Race and Nationalism", *Annual Review of Sociology*, 35, (2009): 21-42
- BRUBAKER, Rogers, « Rethinking Nationhood: Nation as institutionalized Form, Practical Category, Contingent Event », *Nationalism Reframed*, Cambridge University Press, 1996, p. 13- 35
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre, KABANDA, Marcel, 2013, *RWANDA, Racisme et génocide, l'idéologie hamitique*, Éditions Berlin (2013) pour la première édition, Imprimé en Espagne Barcelone, 456 pages
- COULON, Alain, 2020, *L'École de Chicago*, 6^e Édition, Presses Universitaires de France, Paris, 127 pages.

- DUFOUR, Frederick Guillaume, 2015, La sociologie historique, Traditions, trajectoires et débats, Presse de l'Université du Québec, Québec, Canada, 458 pages
- ELIAS, Norbert, 1985, La société de cour, Éditions Flammarion, Imprimé en France par CPI en juillet 2019, 330 pages.
- FOUCAULT, Michel, 1975, Surveiller et punir, Naissance de la prison, Éditions Gallimard, 360 pages
- GARFINKEL, Harold, 2007, Recherche en ethnométhodologie, Presses Universitaires de France, 6, Avenue Reille, 75014 Paris, 473 pages
- GOFFMAN, Erving, 1975, Stigmate, Les usages sociaux des handicaps, Les Éditions de nuit, 175 pages
- GRAWITZ Madeleine, Méthodes des sciences sociales, Droit public Science politique, 11^e édition, 2001, Précis, Éditions Dalloz, Paris France, 1019 pages
- GOODIN Robert E., TILLY Charles, 2006, The Oxford Handbook of Contextual political analysis, General Editor Robert E. Goodin, Oxford University Press, The several contributors, 869 pages
- LAHIRE, Bernard (dir), 2001, Le travail sociologique de Pierre Bourdieu: dettes et critiques, Éditions La Découverte, Paris, 317 pages
- LE BON, Gustave, 2013, Psychologie des foules, Éditions : Imprimé par ISIPRINT, 15 rue Francis de Pressensé, France, 185 pages
- LUMINET, Olivier, (sous la coordination), 2013, Psychologie des émotions, Nouvelles perspectives pour la cognition, la personnalité et la santé, De Boek Supérieur s.a., 1^{er} Édition, Bruxelles, Belgique, 306 pages
- MARX, Karl, (2009), Le Capital, Livre 1, Dépôt légal, 1^{er} Édition, Messidor/Éditions sociales, 1983, France, 940 pages
- MISHRA, Pankaj, 2017, L'âge de la colère, Une histoire du présent, Éditions Zumla essais, 18, rue Dragon, Paris IV^e, 459 pages
- SCHNAPPER, Dominique, 2000, Qu'est-ce que la citoyenneté ? Éditions Gallimard, France, 320 pages
- SAUVAYRE, Romy, 2013, Les méthodes de l'entretien en sciences sociales, Édition Dunod, Paris France. 138 pages

SORAL, Alain, 2011, Comprendre l'empire, Demain la gouvernance globale ou la révolte des Nations ?, Éditions Blanche, 38 rue La Condamine, Paris 17^e, 237 pages

TOVMASSIAN, Laurent Tigrane (Dir.) et SCHWERING, Karl-Leo (Dir.), 2019, Le traumatisme, Engagement et créativité du thérapeute, Éditions IN PRESS, 74, boulevard de l'hôpital, Paris, France, 239 pages

VAN REYBROUCK, David, 2014, CONGO, une histoire, Traduit du néerlandais par Isabelle Rosselin, Éditeur original: De Bezige Bij, Amsterdam, ACTE SUD pour la traduction française, Amsterdam, 859 pages.

ÉTUDES ET RECHERCHES SCIENTIFIQUES

BELLEFEUILLE Carol-Ann, (2016), La campagne référendaire de 1995 : un discours racialisé. Récupéré de <https://www.erudit.org/fr/revues/histoire/2016-v33-n2histoire02889/1038560ar/>

BILODEAU Antoine, chercheur principal (2018), Rapport de recherche, programme actions concertées. Récupéré de https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/04/a.bilodeau_participation-immigr- qc_rapport.pdf

Cahier de recherche électorale et parlementaire, (2018), No 21-Mars 2021, Récupéré de http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/cahier_de_recherche_chaire_democratie_no21.pdf?fbclid=IwAR1kcj35dxixQeoGHVDDII9hKJcQzHS1FPDq894vQAJi2NNgKsdh252IvU4

DARMON Muriel, (2018), Socialisation, Petite histoire d'un manuel. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2018-1-page-6.htm>

Dictionnaires et Encyclopédies (2000-2022) ,Hysteresis. Récupéré de <https://fr-academic.com/dic.nsf/frwiki/80038>

Direction de la recherche, de la statistique et de la veille (2020), Présence et portrait régionaux des personnes. Récupéré de http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence_Regions_2020.pdf, p30

EKWALLA, Cyrille, (2018), Scope Diversité : 45 candidat.e.s Minorités visibles et racisé.e.s pour l'élection Québec 2018, Récupéré de <https://neoquebec.com/scope-diversite-45-candidat-e-s-minorites-visibles-et-racise-e-s-pour-lelection-quebec-2018/>

Élection Québec (2018), Histoire du taux de participation électorale, Récupéré de <https://www.electionsquebec.qc.ca/resultats-et-statistiques/historique-du-taux-de-participation-electorale/>

GERVAIS Lisa-Marie (2018), LEDEVOIR, Plus de diversité à l'Assemblée nationale, Récupéré de <https://www.ledevoir.com/societe/538298/elections-plus-de-diversite-mais-pas-encore-assez>

GUERSAN Daniel, (2013) Mémoire : La participation politique des immigrants au Québec. Récupéré de https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/9961/Guersan_Daniel_2013_memoire.pdf?sequence=4&isAllowed=y

La Toupie, dictionnaire, Socialisation primaire et secondaire, Toupictionnaire. (Consulté mars - 2021) Récupéré de https://www.toupie.org/Dictionnaire/Socialisation_primaire_secondaire.htm

Le Magazine de l'Homme Moderne, (2002), Lexique bourdieusien-Parcours erratique de morceaux choisis. Récupéré de <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/lexique/h/habitus.html>

Le monde politique (2007-2022) On distingue généralement les régimes démocratiques des régimes non démocratiques. Récupéré de <https://www.lemondepolitique.fr/cours/droit/droit-constitutionnel/droit-constitutionnel-general/etat/types-de-regimes>

Mémoires des Montréalais, (2019), L'immigration rwandaise à Montréal. Récupéré de <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/limmigration-rwandaise-montreal>
-Mémoires des Montréalais, (2019), L'immigration rwandaise à Montréal. Récupéré de <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/limmigration-rwandaise-montreal>

Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'intégration (2016) Portrait statistique, Population d'origine ethnique burundaise au Québec. Récupéré de, http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/2016/STA_Burundaise_Portrait2016.pdf

ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2020-2022), Recueil de statistiques sur l'immigration au Québec. Récupéré de http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/BRO_RecueilStat_PlanificationImmigration.pdf

NATIONS UNIES (Histoire) Les Nations Unies et la décolonisation. Liste des anciens territoires sous tutelle et territoires non autonomes. Récupéré de <https://www.un.org/dppa/decolonization/fr/history/former-trust-and-nsgts>

PAGÉ Michel et SIMARD Carolle, (2016), Participation civique et politique des citoyens issus d'immigration. Récupéré de <https://www.erudit.org/fr/revues/du/2016-v16-du03932/1050948ar.pdf>

PARÉ Olivier (2019), L'immigration rwandaise à Montréal, Récupéré de <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/limmigration-rwandaise-montreal>

PECINI Arthur, (2012) Colloque sur la participation des immigrants et des minorités ethnoculturelles. Récupéré de <http://labrri.net/la-participation-des-immigrants-et-des-minorites-ethnoculturelles-compte-rendu/>

PIERRE Myrlande, (2019), Politiques sociales, Les Noirs du Canada : Éradiquer le racisme structurel. Récupéré de https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/march-2019/les-noirs-du-canada-eradiquer-le-racisme-structu-rel/?fbclid=IwAR3r3a5poCsiJqj5RX3JOhGgii6ZZE2i0j5olw0NGIMYzhEP_tqW4_iZhzkw

RAICHE Daniel (2008), Nord-Sud, pays pauvres et pays riches : Comment se retrouver dans tout ça ? Récupéré de <https://cyclonordsud.org/trousse-fiche/nord-sud-pays-pauvres-pays-riches-se-retrouver-ca/?pdf=7856>

ROUSSEL, Patrice (2001), La motivation au travail - concept et théories. Récupéré de http://alain.battandier.free.fr/IMG/pdf/lirhe_note_326-00.pdf

SCHNAPER Dominique, Cahier de recherche sociologique (1993), Ethnies et nations. Récupéré de <https://www.erudit.org/fr/revues/crs/1993-n20-crs1516885/1002195ar.pdf>

SIMON Patrick (2010), Vie citoyenne et participation politique. Récupéré de https://www.researchgate.net/publication/281565430_Vie_citoyenne_et_participation_politique,

TOSSUTTI Livianna (2007), La participation électorale des membres des communautés ethnoculturelles, Récupéré de https://publications.gc.ca/collections/collection_2008/elections/SE3-71-2007F.pdf

WEBER Max (2014) Vol.5, Les trois types de la domination légitime (Traduction d'Elisabeth Kauffmann). Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2014-3-page-291.htm>